

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 68

MONTREAL, LE LUNDI 30 MARS 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Jongleries financières

Le budget des dépenses du gouvernement Bouchard en a déçu plus d'un. L'on s'attendait à voir surgir des marges de manœuvre plus importantes au sein des grands portefeuilles de l'État. Mais si Jacques Léonard a toujours le mauvais rôle, parions que ce ne sera pas le cas demain de Bernard Landry lors du dépôt de son budget 1998-1999.

La difficulté pour le gouvernement québécois d'en arriver à l'équilibre budgétaire démontre encore une fois la dépendance des finances publiques du Québec, comme celle des autres provinces d'ailleurs, de celles d'Ottawa. Si le gouvernement fédéral ne coupait pas ici... Si le gouvernement fédéral transférait plus là... Cette économie en dents de si, pléiée au bon vouloir de Paul Martin, force Bernard Landry à redoubler d'imagination pour l'élaboration de son budget.

Son ambitieuse politique économique, un plan triennal de plus de 200 mesures, est prête depuis un bout de temps, mais le ministre des Finances pourra-t-il dégager suffisamment de revenus pour la mettre en place, en tout ou en partie, maintenant ou un peu plus tard?

Chose certaine, Québec se doit de capitaliser sur ses qualités concurrentielles au sein de l'actuel paysage nord-américain dans le but évident d'accueillir de plus



Mario Cloutier

en plus d'investissements étrangers. Les entrepreneurs américains connaissent peu le Québec mais quand ils y mettent les pieds et qu'ils découvrent des ressources humaines bien formées, compétentes et multilingues, ils en parlent comme du secret le mieux gardé du continent. L'Ontario dépense chaque année des millions en promotion aux États-Unis. Il est temps que nous fassions de même.

Comme l'an dernier, M. Landry s'apprête donc à déposer un budget résolument tourné vers l'avenir et la mondialisation des marchés. À l'approche du déficit zéro, le ministre des Finances peut entrevoir là où son gouvernement compte investir pour soutenir le développement économique et la création d'emplois.

D'abord les incontournables. C'est d'en haut que vient la commande de trouver les fonds nécessaires à la poursuite de la politique familiale, entre autres choses les garderies à 5 \$ pour les enfants de trois ans. Bernard Landry n'aura d'autre choix que de trouver les dizaines de millions manquants à la mise en place d'une politique annoncée lors du dernier sommet socio-économique.

Autre incontournable, la fiscalité. Un nouvel allègement du fardeau fiscal des particuliers devra vraisemblablement attendre le déficit zéro. Par contre, les entreprises espèrent depuis longtemps des allègements réglementaires et fiscaux. Les PME devraient être les premières à en profiter, même si des crédits d'impôt pour des projets majeurs d'investissement sont toujours dans l'air. Ce sont cependant les entreprises de 100 employés et moins qui créent le plus d'emplois au Québec. En plus d'une réduction du fardeau fiscal, l'aide de Québec viserait un appui aux exportations.

Parmi les PME, celles de l'industrie touristique tirent fort bien leur épingle du jeu depuis que les étrangers dépensent plus au Québec que les Québécois à l'étranger, notamment à la faveur du taux de change. Québec pense notamment à une offensive sur les marchés internationaux.

Le ministre Landry a un faible pour les domaines de pointe et avec raison: l'innovation occupe une place grandissante au sein de l'économie québécoise. Et si le ministre des Finances a un faible pour les technologies d'avant-garde, il en a aussi pour les fonds spéciaux. Il ne faudrait donc pas être surpris si un fonds en science et technologie ainsi qu'une consolidation du soutien à la recherche et au développement apparaissaient au rang des priorités du budget.

Une politique économique ne serait rien sans l'ajout de mesures spécifiques pour faciliter la création d'emplois. Ici, Québec pensera sans doute aux jeunes en soutenant les stages en entreprise, la prévention du décrochage scolaire, les chercheurs d'emploi, les travailleurs autonomes et la formation dans des secteurs en pénurie de main-d'œuvre.

Le premier ministre Bouchard a déjà annoncé que le prochain mandat du PQ, si Dieu et Jean Charest le permettent, porterait notamment sur la relance de Montréal. Le budget Landry concrétisera cette volonté en continuant l'aide à la métropole: fonds spécial, crédits d'impôt ou autre aide fiscale. Mais le ministre des Finances n'oubliera pas Québec. Son gouvernement veut accélérer et diversifier le développement et la mise en valeur de la capitale.

Ces jongleries financières occupent M. Landry depuis le début de l'année. Embrouillée un moment par le verglas, sa vision économique à long terme devrait assurer la présentation d'un budget tourné vers les investissements, le développement et la création d'emplois. Les mesures prendront-elles effet tout de suite, plus tard cette année ou l'an prochain? C'est une question de quelques centaines de millions...

LE MONDE

Mandela jette une ombre sur la tournée de Clinton, page A 5



PLANÈTE

La chasse aux virus, l'interminable guerre page B 4



L'ENTREVUE

Jacques Languirand: un homme dans la tempête, page B 1

Daviau l'emporte haut la main

La nouvelle chef du RCM écarte fermement toute possibilité d'alliance avec Duchesneau

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Après trois jours d'un congrès morne, les militants du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) ont choisi hier Thérèse Daviau comme candidate à la mairie de Montréal pour mener la bataille aux Pierre Bourque, Jean Doré et autres candidats pressentis Jacques Duchesneau et Conrad Sauvé.

Mais d'ici le scrutin du premier novembre prochain, la

nouvelle chef du RCM devra s'attaquer à la reconstruction d'un parti morcelé, les rumeurs continuant d'évoquer une éventuelle alliance avec le camp du chef de police Duchesneau. Certains militants reconnaissent en coulisses que Mme Daviau a maintenant tous les outils en main pour conclure un pacte avec une force politique adverse: le nouvel exécutif est entièrement gagné à Mme Daviau et les militants fraîchement recrutés n'ont pas un attachement profond pour le RCM. Le prochain congrès à la plateforme prévu pour juin, pourrait ainsi être saisi d'une proposition de changement de cap. Après avoir entretenu au cours de la dernière semaine une certaine ambiguïté sur son allégeance, Thérèse Daviau a fermement écarté hier les possibilités d'une fusion. «Il n'est pas question de quelque alliance que ce soit. J'ai été élue chef du RCM. Je serai la candidate à la mairie. Je serai la porte-parole du parti», a-t-elle déclaré.

Après s'être rallié, son adversaire dans la course à la di-

VOIR PAGE A 8: RCM



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

C'est visiblement sans enthousiasme, et avec le regard ailleurs, que le conseiller municipal Michel Prescott s'est rallié hier à la nouvelle chef du Rassemblement des citoyens de Montréal, Thérèse Daviau. Quelques heures avant les résultats, M. Prescott soulignait, en montrant son adversaire du doigt, que «le RCM est habité par l'incertitude d'une crise de leadership».

Qu'advient-il de la caisse locale?

Le «virage vente» inquiète de plus en plus les dirigeants des caisses populaires

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Québec — Malgré l'insécurité de plus en plus évidente que manifestent des dirigeants de caisses des quatre coins du Québec, le Mouvement Desjardins maintient plus que jamais le cap sur un virage fondamental en vue de faire des caisses «de véritables coopératives de services financiers». On veut les sortir de la papeterie administrative pour leur faire vendre des produits financiers.

Les quelque 2500 délégués aux assemblées générales annuelles de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins et de ses filiales ont très majoritairement confirmé leur appui aux changements en cours, mais non sans exprimer très clairement leurs craintes, voire leurs angoisses.

Disant parler au nom de 78 caisses populaires, le prési-

dent de la caisse de Lévis, la toute première fondée par Alphonse Desjardins, a demandé la tenue d'un congrès spécial pour discuter du partage des pouvoirs entre les trois paliers du réseau, soit la confédération, les fédérations régionales et les caisses locales. Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, n'a pas dit non, mais il a plutôt suggéré que l'on attende le rapport d'un comité qui est précisément chargé de voir quelle pourrait être la meilleure combinaison possible dans l'optique d'une réduction maximale des coûts de fonctionnement de l'ensemble du réseau des caisses. On ne prévoit pas la présentation de ce rapport avant la fin de l'année en cours.

Laurent Barrette, président de la caisse de Rouyn-Noranda, a lui aussi posé la question: «Si le but n'est pas de

VOIR PAGE A 8: DESJARDINS

Le théâtre en congrès

Y a-t-il un public dans la salle?

Diffusion et relève au centre des préoccupations du huitième congrès du CQT

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Congrès du Conseil québécois du théâtre (CQT), réuni ce week-end, à Montréal, a finalement adopté plusieurs résolutions pour poursuivre le développement des publics et assurer une meilleure diffusion des productions québécoises, ici comme à l'étranger. Ce problème, souligné par le comédien Raymond Cloutier dans les médias avant le début de la rencontre, a également fait l'objet de discussions pendant une table ronde très animée, hier soir.

Le Congrès a également témoigné de la volonté de la «relève» de prendre sa place au sein de cet organisme qui regroupe des représentants de toutes les associations d'artistes et de compagnies, privées ou subventionnées.

Environ 140 professionnels des planches se sont inscrits à la réunion bisannuelle, la huitième organisée par le CQT depuis sa fondation au début des années quatre-vingt. La rencontre se déroulait hier et avant-hier, au cégep Maisonneuve, à Montréal.

«Ce qui ressort clairement des discussions, c'est que le défi majeur des prochaines années va concerner le développement des publics et l'augmentation de la diffusion des spec-

VOIR PAGE A 8: THÉÂTRE

Réduction des listes d'attente en chirurgie

Faute d'argent, la Régie reporte son plan

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La réduction des listes d'attente en chirurgie cardiaque, en neurochirurgie et en orthopédie, prévue dans le nouveau plan triennal de la Régie régionale de la santé de Montréal, pourrait être totalement remise en question ou fortement retardée par le récent dépôt des crédits par Québec.

Selon une analyse faite par la Régie de Montréal, ces crédits, qui ont été présentés comme une hausse de 3 % des dépenses dans la santé, sont en fait un allègement de compressions déjà annoncé par le ministre Rochon en septembre 1997. Plus encore, ce plan de dépenses ne fait aucun cas de l'augmentation des coûts du système, qui s'élèveront à 55 millions dans les établissements de la métropole pour l'an prochain. Pour un arrêt complet des compressions dans la santé, il faudra donc repasser.

Tout cela fait dire à Marcel Villeneuve, directeur général de la Régie, que certains volets du nouveau plan de services de la région pour 1998-2001 pourraient se retrouver en péril. «Cela va nous empêcher de commencer notre plan comme prévu. Pour tout le volet qui concerne la réduction des listes d'attente, il faut des sous pour cela», a-t-il déclaré en

VOIR PAGE A 8: ATTENTE

LES SPORTS

Autre doublé de McLaren au Brésil

Villeneuve termine au septième rang

À lire, page B 5



MÉTÉO

Montréal Pluie. Risque d'orages en après-midi et en soirée. Max: 17 Min: 4
Québec Pluie. Max: 10 Min: 2
Détails, page B 5

INDEX

Annonces B 7
Avis publics..... B 6
Culture B 8
Économie B 2
Éditorial A 6
Idées A 7
Le monde A 5
Les sports B 5
Mois croisés... B 7
Planète B 4
Religions B 6
Télévision B 7

www.ledevoir.com

Les caisses reprennent du poil de la bête - page A 2



• LES ACTUALITÉS •

Communauté juive et majorité francophone

Des pas vers le rapprochement

Ils sont parmi nous depuis plus d'un siècle, portés par des vagues successives d'immigration provenant d'Angleterre, d'Europe de l'Est, puis d'Afrique du Nord. Aujourd'hui, les juifs québécois sont installés à Montréal pour y rester, bien que leurs relations avec la majorité francophone ne soient pas toujours faciles.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La communauté juive et la communauté francophone du Québec auraient intérêt à dépasser l'«ère du soupçon» et à abandonner ce qui s'apparente parfois à la de «diffamation collective».

C'est l'une des conclusions auxquelles est arrivé hier Arlando Vira, le président du conseil des relations interculturelles du Québec, lors d'un débat portant sur le lien entre la communauté juive, les autres communautés et la majorité francophone. Un millier de personnes étaient réunies en fin de semaine au congrès organisé par la Fédération des services communautaires juifs de Montréal, au Palais des congrès.

«A force de dire que tout le monde est raciste, on finit par ne plus voir qui l'est vraiment», a fait valoir M. Vira.

Maurice Chalom, conseiller en relations interculturelles auprès du SP-CUM a fait valoir que la communauté juive, si elle a bien veillé à son développement, avait «tendance à se replier sur elle-même».

Josée Legault, politologue et chroniqueuse au *Devoir*, a reconnu cependant que les commissions scolaires catholiques du Québec refusaient les élèves juifs, inhibant du coup leur francisation.

Mme Legault a aussi fait valoir que l'ensemble de la communauté souverainiste n'avait pas à assumer la responsabilité du discours tenu par l'ancien chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, lors du dernier référendum (il a alors attribué sa défaite aux groupes «ethniques et à l'argent»), tan-



Deux participants au congrès organisé, ce week-end, par la Fédération des services communautaires juifs de Montréal: dépasser l'«ère du soupçon».

dis que les souverainistes devraient aussi reconnaître que le vote de chacun est parfaitement légitime.

Au cours des 40 dernières années, a-t-elle ajouté, les communautés juive et francophone du Québec ont été plus distantes l'une de l'autre que jamais auparavant.

«Certains fédéralistes sont intolérants envers les souverainistes, et certains souverainistes sont intolérants envers les fédéralistes», reconnaît Stanley Plotnick, le président de la Fédération des services communautaires juifs de Montréal, qui organise le congrès.

Par ailleurs, M. Plotnick estime que plusieurs communautés culturelles du Québec voient en la communauté juive un leader, qui, parce qu'elle est plus an-

cienne et plus structurée que d'autres, devrait prendre la parole plus souvent pour défendre ses intérêts.

Auparavant, un atelier avait porté sur la spécificité du judaïsme sépharade de Montréal.

Cette communauté, formée d'immigration plus récente et provenant du bassin méditerranéen, compte pour quelque 25 000 à 30 000 des 100 000 personnes qui forment la communauté juive de Montréal. Ces juifs, francophones par leur pays d'origine, se greffent à la majorité ashkénaze juive de Montréal, plus ancienne, et devenue anglophone entre autres à la suite du refus des commissions scolaires catholiques d'intégrer leurs immigrants.

À l'heure actuelle, quelque 7000 en-

fants fréquentent les écoles juives privées de Montréal. On y retrouve généralement des programmes en français et en anglais. Parmi les grandes questions de l'heure posées par la communauté juive, on trouve la volonté de demeurer au Québec et d'y participer à la vie politique. «Nos membres voudraient que nous disions plus ce que nous pensons», dit M. Plotnick. Par contre, M. Plotnick souligne la nécessité d'établir des relations plus respectueuses et plus tolérantes avec la majorité francophone. Enfin, on entend défendre le maintien d'un bon système de santé, ainsi que l'accès à ce système dans la langue de son choix, étant donné qu'une proportion importante de la communauté juive, (24%), a plus de 65 ans.

Desjardins reprend du poil de la bête

Le taux de rentabilité des caisses atteint des sommets

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Québec — Le Mouvement Desjardins qui constatait une baisse de son taux de rentabilité depuis quelques années a finalement repris du poil de la bête en 1997 en obtenant des trop-percus records de 381 millions avant ristournes. Le record précédent remonte à 1994 et était de 296 millions.

Mieux encore, n'eût été d'une dépense spéciale à des fins de restructuration qui fut comptabilisée aux états financiers à la fin de l'année, les trop-percus auraient atteint 425 millions. La hausse des trop-percus n'en demeure pas moins de 54 % en comparaison du rendement de l'exercice précédent. On a atteint également en 1997 un montant record dans les ristournes; 500 des 1275 caisses ont versé 78 millions en ristournes à leurs membres.

Il s'agit d'une augmentation de 18,2 % par rapport aux 66 millions versés en 1996. La rentabilité obtenue en 1997 représente un gain de 66 cents pour chaque tranche de 100 \$ d'actif, en comparaison de 44 cents en 1996. Ce taux demeure cependant inférieur à celui des six grandes banques canadiennes qui fut de 76 cents l'an passé. D'une certaine façon, la comparaison

avec les banques demeurera toujours boiteuse, puisque les banques n'ont pas cette vocation d'être présentes dans pratiquement toutes les localités, si petites soient-elles. Cette particularité a forcément un impact sur le rendement.

Il n'en demeure pas moins qu'avec la pénétration de la technologie électronique, aucune caisse locale ne pourra rester à l'abri de la concurrence à distance. Il devient donc impérieux pour le réseau des caisses de maintenir une compétitivité se rapprochant de celle des institutions financières rivales.

Par ailleurs, Desjardins a pu en cours d'année réduire de 65 millions ses provisions et pertes sur prêts ce qui les ramène à 225 millions. La croissance des coûts d'exploitation du réseau coopératif des caisses fut de 6,6 %, ce qui a donné 1,95 milliard. L'avoir propre des membres du réseau a crû de 7,5 % pour atteindre 4,3 milliards. Les réserves ont en grande partie contribué à la majoration du capital. Ces réserves se sont accrues de 6,8 %, ce qui les a portées à 3,34 milliards.

D'une manière générale, les résultats améliorés de Desjardins reflètent l'amélioration de l'économie en général au Québec. La PIB a connu une augmentation de 3,1 %, en comparaison de 1,1 % en 1996.

Lendemain d'élections

Casse-tête pour former un cabinet néo-écossais

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Russel MacLellan, n'aura pas la tâche facile quand viendra le temps de prononcer le Discours du trône ou de livrer un budget, avec l'accord à la fois du Nouveau Parti démocratique et du Parti conservateur. Mais avant d'y arriver, il devra traverser le véritable champ de mines qu'est le choix d'un cabinet ministériel, parmi une livrée de députés bien moins importante qu'espérée. Les ministres qu'il choisira devront débattre et défendre son Discours du trône, son budget et ses projets de loi, et ils devront le faire sans se mettre à dos les deux puissants partis d'opposition. En fait, il devra trouver des conciliateurs, pas des combattants partisans.

À l'élection générale de mardi dernier, M. MacLellan a perdu son ministre de la Justice, Alan Mitchell, celui des Ressources humaines, Allister Surette, celui du Travail, Gerry O'Malley, de l'Environnement, Wayne Adams, des Pêcheries, Jim Barkhouse, et de la Science et des Technolo-

gies, Bruce Holland. Pire encore pour le Parti libéral, les néo-démocrates ont fait élire autant de députés que les libéraux, avec 19, et les conservateurs ont mis la main sur 14 sièges. Ayant donc perdu la moitié de son caucus, M. MacLellan n'aura d'autre choix que de demander à ses vétérans survivants d'occuper plus d'un ministère.

Et comme il n'a que 18 députés, il devra probablement réduire la taille de son cabinet, lequel passerait de 16 à 10 ministres.

Les ministres de la Santé, Jim Smith, et de l'Éducation, Robbie Harrison, devraient rester en poste. Les deux sont responsables de ministères aux budgets importants et qui sont actuellement en pleine transformation.

Parmi les autres candidats à des ministères, la rumeur veut que Don Downe, actuellement ministre des Transports et des Travaux publics, soit muté aux Finances. Manning MacDonald pourrait conserver son ministère du Développement économique. La ministre des Services à la communauté, Francene Cosman, seule femme élue sous la bannière du Parti libéral, devrait elle aussi demeurer au cabinet. Le nouveau cabinet devrait prêter serment cette semaine.

MacLellan
devra
demander à
ses vétérans
d'occuper
plus d'un
ministère

Les fonctionnaires du Québec vous souhaitent bonheur et prospérité.



C'est fou ce que la sécurité matérielle est importante dans nos vies. Parce qu'après tout, il faut se loger, se nourrir, se déplacer et s'offrir quelques loisirs de temps en temps.

Pour que les Québécois et les Québécoises puissent conserver leur qualité de vie, chaque jour des milliers de personnes de la fonction publique participent au développement économique du Québec. Que ce soit à travers l'appui au démarrage de PME, la formation professionnelle, le placement d'étudiants, l'aide aux exportateurs, ou la mise en valeur de ressources naturelles, les fonctionnaires du Québec accroissent notre richesse collective pour que nous en profitions tous et toutes.

Pourtant, aujourd'hui plus rien n'est garanti. Les restrictions budgétaires affectent durement les services dispensés. Si rien n'est fait pour contrecarrer cette tendance, seuls les milieux financiers décideront pour l'ensemble de la population. Et votre niveau de vie pourrait en subir les conséquences.

**SYNDICAT DE LA
FONCTION PUBLIQUE
DU QUÉBEC**

LA FONCTION PUBLIQUE:
ON N'A PAS LES MOYENS DE S'EN PRIVER

Le chapeau Tilley



Le chapeau Tilley est à l'épreuve de l'eau (son bord devient rigide au contact de l'eau) et de la moisissure (lavable à la machine). Il protège contre les rayons UV, s'attache, flotte, ne rétrécit pas et est offert dans toutes les tailles. Il est accompagné d'un manuel d'instructions de quatre pages et d'une assurance contre la perte (2 ans, déductible de 50%). Il sera remplacé sans frais si jamais il s'use.

Tilley Endurables
1050 ave. Laurier Ouest
272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT
EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

Un avion s'écrase au Pérou

Lima (AFP) — Vingt-huit personnes sont mortes et 15 ont été blessées dans l'accident hier au Pérou d'un Antonov de l'Armée de l'air qui effectuait un vol civil avec une soixantaine de personnes à bord et qui s'est écrasé près de Piura, dans le Nord, a indiqué le président péruvien Alberto Fujimori.

L'appareil, un Antonov de fabrication russe des Forces aériennes péruviennes (FAP), s'est écrasé près du quartier de La Primavera et d'un collège, mais n'a pas explosé, selon les premiers témoignages rapportés par la police.

L'appareil, qui s'apprêtait à atterrir quelques minutes plus tard à l'aéroport de Piura, à environ deux kilomètres du lieu de l'accident, s'est cassé en deux après être tombé dans un canal d'irrigation, ont indiqué les équipes de secours.

M. Fujimori a précisé que plusieurs passagers avaient quitté les lieux de l'accident par leurs propres moyens et étaient rentrés chez eux après s'être assurés qu'ils n'étaient pas gravement blessés. Il sont actuellement recherchés, a-t-il ajouté. Le chef de l'État, qui se trouve dans la ville de Trujillo (570 km au nord de Lima), où il a été informé de la nouvelle de l'accident, a déclaré qu'en raison d'avaries mécaniques, le pilote de l'Antonov avait d'abord essayé de planer, mais à mesure qu'il avançait, l'appareil perdait de l'altitude.

«A un moment déterminé, le capitaine a informé [les passagers] que ses efforts étaient vains, mais il a évité de tomber sur les maisons [du quartier] et a chuté frontalement dans un canal de dérivation, se coupant en deux», a-t-il expliqué.

LES ACTUALITÉS

Démantèlement de la bibliothèque du ministère de la Défense

Les militaires parlent d'«autodafé»

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Le démantèlement progressif de la bibliothèque du ministère de la Défense nationale à Ottawa provoque la colère de plusieurs officiers qui y voient une autre marque de l'indifférence que portent les autorités du ministère à l'éducation et à la formation professionnelle des militaires.

Plusieurs officiers, dont un ayant rang de général, ont alerté *Le Devoir* sur ce qu'ils qualifient «d'autodafé» ordonné pour des raisons strictement bureaucratiques. Depuis quelques jours, les employés du quartier général de la Défense nationale s'affairent à emballer quelque 30 000 des 60 000 livres que compte la bibliothèque ministérielle. Une liste de ces ouvrages sera bientôt produite et offerte à toutes les bibliothèques du pays qui les intéressent.

De plus, la collection Charles H. Stewart, qui comprend plus de 12 000 livres rares sur les questions militaires et internationales sera transférée de la bibliothèque au nouveau Service historique et du patrimoine de la Défense nationale. Présentement cette collection, qui a été reconnue par les autorités comme «ressource nationale» à cau-

se de sa richesse, est entassée depuis des années dans les caves du ministère dans des «conditions lamentables», souligne un officier. Les livres, dont certains datent du XVIII^e siècle, sont recouverts de bâches en plastique et plusieurs ont même été abimés par l'eau ou la chaleur.

Le nouveau Service historique et du patrimoine qui devrait accueillir la collection est le rejeton d'une fusion entre deux services qui comptaient 70 employés en 1991. Aujourd'hui, la nouvelle entité ne compte plus que 22 employés. Son directeur, Serge Bernier, est disposé à accueillir la collection Charles H. Stewart dans la mesure où il pourra obtenir des ressources pour lui permettre de bien l'utiliser et de l'ouvrir aux chercheurs.

Le ministère de la Défense nationale explique que le démantèlement de la bibliothèque ministérielle est le résultat du processus de restructuration du quartier général amorcé l'an dernier. L'espace dont jouissait la bibliothèque passera donc de trois étages à un seul, les deux autres devant être occupés par les bureaux de plusieurs services administratifs.

Paradoxalement, un document publié par la Défense nationale fait l'éloge de la bibliothèque qui, «en cette période

de restructuration et de réorganisation que vit le Ministère depuis quelque temps, [...] a été une importante source d'information sur ces sujets pour l'équipe de Défense 2000 et pour diverses directions».

Le général qui a alerté *Le Devoir* estime absolument «ridicule» que des raisons d'espace justifient le démantèlement progressif de la bibliothèque. «Encore une fois, le ministère de la Défense nationale projette l'image d'une institution qui n'a guère à cœur l'éducation et la formation professionnelle de ses employés, dit-il. L'institution militaire méprise toujours ses membres qui cherchent à enrichir leurs connaissances.»

Selon l'officier général, le démantèlement progressif de la bibliothèque n'est que le prélude à sa fermeture prochaine. Les officiers que nous avons contactés estiment que le démantèlement de la bibliothèque entre en contradiction avec la politique que le ministère a adoptée l'an dernier pour relever le niveau d'éducation des soldats et des officiers.

En mars 1997, l'ancien ministre de la Défense nationale, Doug Young, publiait une série d'études sur la crise que traversait alors l'institution militaire à la suite du scandale de Somalie. Ainsi, le professeur Jack Granatstein écrivait dans l'une d'elles que «les Forces cana-

diennes ont un corps d'officiers dont le niveau d'éducation est d'une médiocrité alarmante, l'un des pires du monde occidental». Il soulignait que seulement 53 % des officiers avaient un diplôme universitaire contre 90 % aux États-Unis. Cette situation, notait dans une autre étude son collègue Albert Legault, de l'Université Laval, est le résultat d'une «éducation presque exclusivement concentrée dans le passé sur des fonctions techniques purement militaires». M. Legault estimait que cela ne correspondait plus aux réalités contemporaines où les Forces armées doivent disposer «tout à la fois de soldats éduqués et capables de discernement dans un environnement où la plupart du temps il ne s'agit plus de conquérir ou de détruire, mais plutôt de construire et de participer à l'édification de la paix».

M. Young avait donné raison aux chercheurs et annoncé des mesures ambitieuses pour obliger tout militaire voulant obtenir la commission d'officier à détenir un diplôme universitaire.

Les officiers interrogés par *Le Devoir* estiment que les militaires qui travaillent au quartier général de la Défense nationale risquent de perdre le goût de consulter livres et documents pour leurs travaux d'analyse si la bibliothèque est réduite ou même disparait.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'avenue des Pins hier à Montréal: difficile d'y circuler mais le pire est ailleurs, en région, où des routes ont été fermées.

Inondations printanières

Évacuations en Montérégie

Châteauguay (PC) — Des évacuations ont été rendues nécessaires en raison des inondations survenues en Montérégie et en Beauce au cours des derniers jours, à la suite du temps doux.

Une quarantaine de personnes ont dû être évacuées à Châteauguay et à Sainte-Martine. La sécurité civile était en état d'alerte hier après-midi, puisqu'il y avait un risque d'embâcle dans le secteur situé entre Sainte-Martine et Ormstown, au sud de Montréal.

Le niveau de la rivière Châteauguay a grimpé de deux mètres et demi. Des portions de routes ont également été fermées dans cette région.

A Huntingdon, près de 30 centimètres d'eau recouvraient toujours plusieurs tronçons de route, hier matin. La route 203 à Howick était

fermée, de même que les routes 132 à la hauteur de Dundy Center et de la 138 menant à Malone, dans l'État de New York.

En Beauce, on a procédé également à quelques évacuations à Sainte-Marie, puisque la rivière Chaudière était partiellement sortie de son lit. Le niveau des rivières Etchemin et Beauvillage s'était stabilisé, mais on surveillait toujours de près la rivière Montmorency où la formation d'embâcles était possible.

Les municipalités riveraines ont déployé leurs mesures d'urgence. Les rivières Beauvillage et Etchemin ont aussi débordé, à Saint-Gilles, Saint-Étienne et Saint-Henri. La situation pourrait encore se détériorer, étant donné qu'Environnement Canada prévoit de la pluie pour les quatre prochains jours.

Visite de quatre médecins canadiens en Italie

Enquête sur un traitement «miraculeux» contre le cancer

Toronto (PC) — Quatre médecins canadiens sont en Italie cette semaine pour enquêter sur un traitement contre le cancer à base de vitamines et d'hormones, afin de découvrir s'il s'agit d'une découverte médicale historique ou d'un énorme canular.

Un physiologiste à la retraite de 85 ans vivant à Modène aurait découvert un traitement susceptible de guérir le cancer. Luigi Di Bella affirme avoir traité depuis 25 ans des milliers de patients cancéreux en utilisant un cocktail composé de rétinoïdes de vitamine A et d'hormones — la somatostatine et la mélatonine.

Le traitement a provoqué une réaction quasi hystérique en Italie, et les responsables de la santé publique craignent que la situation ne se répète ici. Des émissions de la télévision italienne qui en faisaient état ont été diffusées au Canada, et les gens ont téléphoné en grand nombre au consulat italien, aux médecins et aux représentants de la presse italienne.

Près de 2000 membres de la communauté italienne se sont réunis récemment dans une salle du quartier nord de Toronto pour discuter du traitement du D^r Di Bella, et des médecins rapportent que leurs patients réclament son cocktail.

Le séjour de l'équipe médicale canadienne en Italie, qui sera payé en partie par le gouvernement fédéral, permettra d'observer les études cliniques menées dans ce pays et dont les résultats préliminaires sont attendus cet été.

Témoignages

Le D^r Di Bella a accordé aux médecins canadiens le droit de consulter ses documents de recherche et les dossiers de ses patients. Le médecin avait refusé une demande semblable qui lui avait été faite en janvier par les responsables de la santé italiens; ceux-ci avaient invité Michael Pollak, un oncologue canadien spécialisé dans la recherche sur la somatostatine, à examiner son travail.

La délégation fera rapport au ministre de la Santé, Allan Rock, d'ici la fin d'avril. Si l'enquête produit des résultats prometteurs, des essais cliniques du traitement Di Bella pourraient être entrepris éventuellement au Canada, selon Victor Fornasier, président de l'Association des médecins canado-italiens et pathologiste torontois, qui dirige l'équipe médicale.

«Il ne fait aucun doute que s'il y a le



ARCHIVES LE DEVOIR

Allan Rock, ministre fédéral de la Santé.

moindre espoir dans ce traitement, nous en tiendrons compte», dit-il.

De nombreux Italiens qui souffraient de diverses formes de cancer affirment que le traitement du D^r Di Bella leur a sauvé la vie et redonné leur vitalité.

Leurs témoignages ont attiré en Italie des personnes cancéreuses du monde entier, notamment du Canada. Il n'existe cependant aucune preuve scientifique de l'efficacité du traitement car à ce jour, la recherche du D^r Di Bella n'a jamais été vérifiée ou publiée.

«En général, les médecins sont extrêmement sceptiques», dit le D^r Fornasier. Ils veulent savoir pour quelle raison le D^r Di Bella n'en a pas parlé pendant 20 ans, pourquoi il n'a pas publié son travail et permis à ses collègues d'examiner ses recherches.»

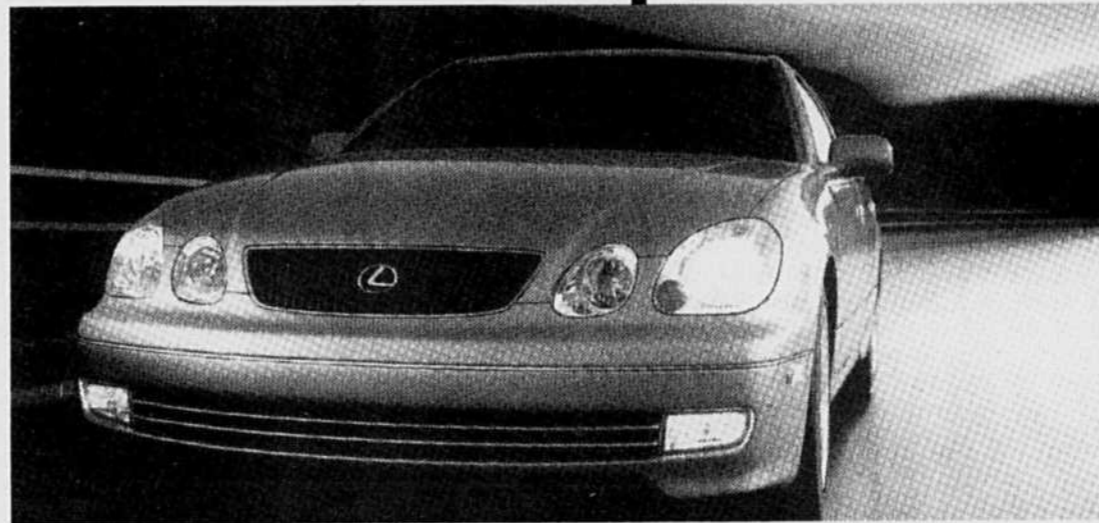
De telles questions n'ont en rien diminué l'enthousiasme des partisans du D^r Di Bella, les «diBellisti», dont 20 000 se sont rassemblés à Rome récemment pour réclamer que le gouvernement italien offre ce traitement sans frais.

Le D^r Di Bella vit de façon modeste et refuse d'être payé pour ses services. La somatostatine, l'ingrédient clé de ce traitement, peut cependant coûter plus de 6000 \$ par mois.

Le médecin est une source d'irritation pour l'establishment médical et le gouvernement italiens, qui hésitent à l'appuyer.

Il a même attiré l'attention du pape qui, lors d'une allocution prononcée au Vatican en février, a lancé un appel à la conciliation entre les partisans du D^r Di Bella et le gouvernement.

Notre seul compromis... c'est le prix!



La toute nouvelle
GS 300 '98 648\$/mois
location 24 mois
Transport et préparation inclus 0\$ comptant disponible

Intérieur des plus luxueux, une technologie des plus avancées, moteur v6 de 225 chevaux, dispositif de contrôle du dérapage et beaucoup plus.

La toute nouvelle
GS 400 '98 798\$/mois
location 24 mois
Transport et préparation inclus 0\$ comptant disponible

Intérieur des plus luxueux, une technologie des plus avancées, moteur v8 de 300 chevaux, transmission automatique à 5 rapports à commande électronique intelligente et beaucoup plus.

PRENEZ AVANTAGE DES PRIVILÈGES OFFERTS PAR SPINELLI LEXUS

Essai routier «Porte à Porte».

Service de chauffeur ou prêt d'un véhicule de courtoisie lors de votre service.

*Programme de location sans aucun comptant disponible. Acompte ou échange équivalent de 7 900\$ pour la GS 300 et la GS 400. Limite de 36 000km, frais de 0.10\$ du km excédentaire. Valeur résiduelle garantie de 43 252\$ pour la GS 300 et 49 357\$ pour la GS 400. Taxes en sus.

SPINELLI LEXUS



La compagnie de la perfection

561, boul. St. Joseph
Lachine
634-7171
1(800)352-6111

www.spinelliauto.com

Commission du développement urbain de Montréal

Étude publique

Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée de la commission.

Date : Les lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 avril ainsi que le mardi 14 avril 1998

Lieu : 275, rue Notre-Dame Est Hôtel de ville, salle du conseil (station de métro Champ-de-Mars)

Heure : 19 h

Lors de cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir des renseignements sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour;
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ces projets.

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

L'ordre du jour comprend les projets de règlement suivants, soumis par le comité exécutif :

SÉANCE DU 6 AVRIL (à 19 h)

- 3.1 Autorisation de démolir le bâtiment portant les numéros 9758 à 9764, avenue Curroto, situé entre la rue Sauvé Est et l'avenue de Port-Royal, d'agrandir vers l'arrière le bâtiment commercial portant le numéro 1540, rue Sauvé Est (centre de rénovation) et de construire à l'extrémité sud de l'emplacement actuellement occupé par l'aire d'entreposage extérieure de cette entreprise, le long de l'avenue Curroto, quatre bâtiments résidentiels de 2 étages comportant chacun 2 unités de logement (S 980545015 - 97 0049436) (district électoral de Fleury).

- 3.2 Modification au Règlement d'urbanisme visant à réduire la densité minimale prescrite ainsi que les hauteurs minimales et maximales autorisées des bâtiments, sur un emplacement situé du côté ouest du boulevard de l'Acadie, entre les rues Olivier-Berthelet, Robertine-Barry et Claude-Gauvreau (S 97762097) (district électoral de l'Acadie).

- 3.3 Autorisation de démolir le poste d'essence portant le numéro 9020, boulevard Saint-Laurent, situé entre les rues de Beauharnois et Legendre (station-service Shell), et d'y construire un nouveau poste incluant un d'appointeur, un guichet bancaire automatique ainsi qu'un lave-auto automatique (S 97762039) (district électoral d'Ahuntsic).

- 3.4 Autorisation d'occuper, à des fins culturelles, le deuxième étage du bâtiment portant le numéro 10710, avenue Hamelin, situé au nord-ouest de l'intersection avec le boulevard Henri-Bourassa Est (96 0112559 - S 980489001) (district électoral de Sault-au-Récollet).

SÉANCE DU 7 AVRIL (à 19 h)

- 3.5 Autorisation de démolir le bâtiment portant le numéro 5850, avenue Monkland, situé entre les avenues Melrose et Royal (Villa du poulet), et d'y construire un bâtiment résidentiel de 4 étages comportant 43 unités de logement (S 97762109) (district électoral de Notre-Dame-de-Grâce).

- 3.6 Modification au règlement autorisant la reconstruction de la station-service portant le numéro 5500, boulevard Décarie, située entre l'avenue Dupuis et la place Belfield (station-service Esso), de manière à permettre un nouveau

traitement pour certaines enseignes ainsi que pour l'éclairage (S 980453006) (district électoral de Snowdon).

- 3.7 Modification au règlement autorisant la reconstruction de la station-service portant le numéro 2160, boulevard Décarie, située à l'angle sud-ouest de la rue Sherbrooke Ouest (station-service Esso), de manière à permettre un nouveau traitement pour certaines enseignes ainsi que pour l'éclairage (S 980453007) (district électoral de Décarie).

- 3.8 Autorisation d'ajouter un étage sur une partie du bâtiment institutionnel portant le numéro 6405, avenue Westbury, situé à l'angle sud-est de l'avenue Plamondon (collège rabbinique du Canada) (S 980383005) (district électoral de Victoria).

- 3.9 Autorisation d'occuper, à des fins de centre d'aide pour immigrants, une partie du deuxième étage du bâtiment portant le numéro 6575, avenue Somerset, situé entre les avenues Cumberland et Prince of Wales (S 980762050) (district électoral de Loyola).

SÉANCE DU 8 AVRIL (à 19 h)

- 3.10 Autorisation d'agrandir le bâtiment industriel portant le numéro 3055, rue Viau, situé au nord-est de l'intersection avec l'avenue Pierre-Charbonneau (Cie Christie Brown) (S 980453003) (district électoral de Pierre-De-Coubertin).

- 3.11 Autorisation d'agrandir le bâtiment commercial portant le numéro 2710, rue des Ormeaux, situé au nord-ouest de l'intersection avec l'avenue Pierre-De-Coubertin (supermarché Provigo)

MONTREAL c'est toi ma ville!

(S 97762116) (district électoral d'Honoré-Beaugrand).

- 3.12 Autorisation d'occuper, à des fins culturelles, le bâtiment portant le numéro 6827, rue Saint-André, situé entre les rues Bélanger et Saint-Zotique Est (S 97762141) (district électoral de Saint-Édouard).

- 3.13 Autorisation d'occuper, à des fins de poste de police de quartier, une partie du rez-de-chaussée du bâtiment portant les numéros 8904 à 8910, boulevard Maurice-Duplessis, situé à l'angle sud-est de l'avenue Pierre-Bailargeon (S 980383004) (district électoral de Rivière-des-Prairies).

SÉANCE DU 14 AVRIL (à 19 h)

- 3.14 Adoption du programme particulier d'urbanisme du quartier Maisonneuve, délimité au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par les rues Viau et Vimont, au sud par le port et à l'ouest par l'avenue Bourbonnière (S 97611003) (districts électoraux de Hochelaga, de Maisonneuve et de Pierre-De-Coubertin).

Renseignements sur les dossiers et sur les prochaines assemblées :

Service des relations avec les citoyens
1301, rue Sherbrooke Est
Édifice Lafontaine
872-8265

N.B. La documentation complète est disponible pour consultation dans tous les bureaux Accès Montréal.

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

LES ACTUALITÉS

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DE L'UNIVERS

Auditorium Saint-Albert-le-Grand
1^{er} et 8 avril
Renseignements: 332-4126

Hubert Reeves nous offrira ici son inlassable explication de l'univers. Notre univers. Le mien, le vôtre. Celui qui, quoiqu'en perpétuel changement, se raréfie et se refroidit au cours des âges. En même temps, la matière dont il se compose atteint des niveaux de plus en plus élevés de complexité, dont la vie fait partie. Vous en avez assez de El Niño? Voyez plus grand. Plus loin.

LE COMMERCE ÉQUITABLE EN ACTION: L'EXEMPLE D'UCIRI, UNE COOPÉRATIVE DE CAFÉ MEXICAINE

Université McGill
1^{er} avril
Renseignements: 398-3507

Le commerce équitable s'établit à travers des partenaires commerciaux directs, entre des coopératives du Tiers Monde et des organismes occidentaux. Laure Waridel présentera un diaporama décrivant l'expérience d'UCIRI, qu'elle a partagée pendant plusieurs mois. Elle parlera aussi de la campagne «Un juste café».

TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DU QUÉBEC

Centre des congrès de Québec
2 et 3 avril
Myliène Bernard: 289-8688

À l'intérieur du Salon des technologies environnementales de Québec, une série de conférences et d'ateliers portant sur l'eau, la gestion environnementale, l'air, la gestion des matières résiduelles ainsi que sur les sites contaminés et les eaux souterraines. Une exposition commerciale présentant les plus récentes innovations dans ce secteur complètera l'ensemble.

LA RECONFIGURATION GÉOSTRATÉGIQUE EN ASIE CENTRALE

Crowne Plaza Metro
3 avril
Stéphane Gobeil: 987-8929, ou
<http://www.eruqam.uqam.ca/nobel/cepes7/>

Claude-Yves Charron, Charles-Philippe David, Houchang Hassan-Yari et plusieurs autres spécialistes vous entretiendront des principales sources de conflits potentiels dans la région, des possibilités d'instaurer un ou des mécanismes de sécurité là-bas ainsi que du comportement et du rôle des puissances régionales, des États-Unis et éventuellement du Canada en Asie centrale. Entre autres...

ÉDUCATION ET DÉCENTRALISATION EN COLOMBIE

Université McGill
8 avril
Renseignements: 398-3507

Les pratiques des politiciens et des institutions rendent caduque la décentralisation et fait de la réforme un moyen terme entre le désengagement national et un gain d'autonomie fictif en régions. Le récent processus de décentralisation cherchait plutôt à établir avec force l'équité, les pratiques démocratiques et la qualité de l'enseignement. La politologue Margarita Lopez explique.

Isabelle Quentin: iquentin@sim.qc.ca

REVUE DE PRESSE

Ne pariez pas sur l'union de la droite

GILLES LESAGE
LE DEVOIR

À la suite de l'arrivée tonitruante de Jean Charest sur la scène québécoise, trois questions cruciales surgissent sur la scène fédérale. Qui le remplacera? Les partis de droite formeront-ils un nouveau front commun contre les libéraux? Et Jean Chrétien terminera-t-il son mandat?

Il est trop tôt pour répondre à la première question. Mais on doute fort que les torys et le Reform s'unissent, tandis que le premier ministre semble avoir envie de rester longtemps en selle. Au grand dam, peut-être, des aspirants à sa succession.

À Halifax, *The Chronicle-Herald* note que l'appui des congressistes libéraux envers M. Chrétien — plus de 90 % — est fort impressionnant. Ce qui lui assure la confiance requise pour compléter son mandat. Mais le quotidien s'étonne que le premier ministre ait évoqué «oncle Louis» Saint-Laurent: il s'est accroché si longtemps qu'il a été défait par Dieffenbaker en 1957. «Tous ces libéraux amoureux de M. Chrétien devraient se rappeler ce brin d'histoire dont leur chef se glorifie.»

Les libéraux ont donné un appui fervent à M. Chrétien, enrobé d'un message fort: merci pour la mise à mort du déficit; maintenant, aidez les victimes, plaide *The Toronto Star*. «C'est un défi valeureux. Chrétien semble le prendre à cœur.»

«De plusieurs manières, estime la columnist Rosemary Speirs dans le même grand quotidien torontois, le premier ministre [Chrétien] n'est pas aussi «progressiste» que son parti, et un peu trop «modéré» au gré de l'humeur populaire.» Changera-t-il? Peu probable, selon le sondeur même du PLC: la véritable priorité du grand patron libéral, en effet, c'est de rester dans le noir (pas de retourner dans l'encre rouge des déficits budgétaires annuels).

The Globe and Mail insiste en éditio sur un terme fréquemment utilisé par M. Chrétien, qui veut renforcer les liens, les relations, les «connexions» entre les Canadiens et leur gouvernement fédéral. Mais tout en confirmant son

leadership, les libéraux ont passé toute la fin de semaine à parler dans les coulisses de sa succession et de ses successeurs. Il mène le bal en public mais non ce qui se passe derrière la scène. «Connexions» est peut-être le nouveau mot de passe du gouvernement de M. Chrétien. Mais les «débranchements» seront le principal outil de gestion de son leadership au cours des toutes prochaines années», prédit l'influent quotidien torontois.

Ce n'est pas un discours d'adieu que livre M. Chrétien, analyse Hugh Winsor, aussi dans *The Globe and Mail*, laissant dans l'ombre les prétentions discrètes des aspirants à sa succession. Il n'est pas pressé de tirer sa révérence.

«Attention aux premiers ministres à leur deuxième mandat, qui croient leurs propres sondeurs et rêvent de dynastie», écrit d'emblée *The Ottawa Sun* en éditio... Rien ne permet de croire qu'une alliance Reform-torys battraient les libéraux. Mais ça ne nuirait pas à leurs chances que les libéraux soient dirigés, eux, par un premier ministre vieillissant et à la longue feuille de route.»

Dans *The Financial Post*, David Frum se réjouit de ce que M. Chrétien ait ramené la «responsabilité fiscale» au pays. Sans lui, Paul Martin aurait failli à la tâche comme son prédécesseur conservateur. Mais le premier ministre n'a pu prévenir l'effondrement de la base libérale au Québec. Dommage. Que les libéraux cessent de faire preuve de complaisance, se contentant de durer, ainsi que King l'a fait sans vagues pendant trois décennies.

«Le pense-t-il vraiment? Jean Chrétien a-t-il l'intention de rester premier ministre jusqu'à l'âge de 75 ans? Souhaitons-le!», attaque Mark Steyn, de *Southam News*. Expliquant pourquoi, dont le fait que le premier ministre est fort à l'aise dans cette fonction, le columnist conclut: «De plus, à regarder évoluer le régime de pensions du Canada, plus les gens resteront au travail jusqu'à 75 ans, mieux ce sera.»

Analysant la «formule gagnante» de M. Chrétien, *The Gazette* conclut en éditio: «Les chances de M. Chrétien d'obtenir un troisième mandat s'appuient probablement sur son habileté à garder le gouvernement modeste et à freiner les rêves de grandeur des libéraux.»

Andrew Coyne, columnist de *Southam News*, estime

que Jean Chrétien et Paul Martin sont en voie de changer discrètement de rôle, le premier restant en selle assez longtemps pour permettre à son fidèle lieutenant de «se refaire une crédibilité d'activiste social, sans donner au parti le goût de quelque chose de plus solide». Le tout dépendant, évidemment, du prochain scrutin québécois. M. Chrétien voulant certes contribuer à battre les séparatistes.

«Les torys et le Reform: c'est la fin du party», titre *The Globe and Mail*. Il prévoit que le PC agisse. Le Reform semble en bonne santé, mais il est rabougri et incapable de se développer davantage. Pas facile de les fusionner. Il est préférable de penser à un troisième parti capable d'amorcer une coalition de la droite. «Les propositions visant à «unifier la droite» sont basées sur des structures et des personnalités qui sont fondamentalement divisées et à la lourde feuille de route. Un mouvement visant à réinventer la droite offre un terrain neutre et un important potentiel de croissance.»

Pourquoi cet éternement?, demande par contre Dan Gardner dans *The Ottawa Citizen*. «Unissez la droite» ne mérite même pas le soufflé nécessaire pour gonfler un ballon de salle de congrès.

Ici et là, on spéculait sur Ralph Klein: fera-t-il ou non le saut à Ottawa comme «sauveur» des conservateurs? *The Ottawa Sun* en doute, mais *The British Columbia Report* est porté à croire que oui. Et Linda Goyette estime, dans *The Edmonton Journal*, que le premier ministre albertain semble vouloir se laisser convaincre, quoi qu'il en dise par ailleurs. Mais est-il bien le chef dont un pays divisé a un urgent besoin?

The Telegraph-Journal, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), propose un autre candidat: Frank McKenna. «Certes, il devrait changer de parti, mais si un chef tory peut devenir un leader libéral sans qu'on s'en offense, un libéral peut bien devenir un leader tory», plaide l'édito.

Ne pariez pas sur une fusion Reform-torys, avertit Barbara Yaffe dans *The Vancouver Sun*. Les deux partis ont un appui populaire équivalent: autour de 15 %, plus ou moins, ce qui n'augure rien de bon pour Manning à moyen terme. La seule façon pour le Reform d'attirer des votes dans l'Est, c'est de se tourner vers le centre, avec un nouveau chef, bilingue de préférence, et plus chaleureux. Partie rude pour les deux partis, conclut la columnist.

Dragage pour faciliter les navires à plus fort tonnage

Feu vert définitif?

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

La Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES) s'est portée, en fin de semaine, à la défense du projet du Port de Montréal qui veut creuser d'un pied supplémentaire les hauts fonds qui parsèment le chenal maritime entre Montréal et Cap-à-la-Roche, entre Trois-Rivières et Québec, à la hauteur de Deschailons, pour faciliter le passage de navires de plus fort tonnage.

La SODES ne s'est pas prononcée ouvertement contre le principe d'une audience publique, ce que plusieurs groupes environnementaux et le gouvernement du Québec veulent obtenir de la ministre fédérale de l'Environnement, Christine Stewart. Mais la position de la SODES porte à croire que le projet est, à son avis, mûr pour un feu vert définitif et immédiat, ce qu'a voulu faire cette semaine le ministre des Pêches et Océans, David Anderson. Les règles fédérales d'évaluation environnementale autorisent la ministre de l'Environnement à renverser la décision du ministre Anderson, à qui

échouait la responsabilité d'évaluer à un premier niveau le projet de creusement du chenal maritime du Saint-Laurent.

La SODES, qui regroupe les principaux acteurs économiques bénéficiaires de ce projet d'envergure, estime que «les impacts prévus sur l'écosystème maritime sont minimes» et qu'ils seront atténués par diverses mesures. D'autre part, disent-ils, il ne faudra draguer que 220 000 mètres cubes — l'équivalent de 20 000 camions à neige — et non pas sur toute la longueur du chenal mais seulement sur 2 % de son parcours, là où les hauts fonds agissent comme autant de digues naturelles sous-marines, qui contrôlent le niveau et le débit du fleuve. Insistant sur les avantages économiques importants de ce projet pour le port de Montréal et ses salaires, la SODES affirme que le gouvernement fédéral se doit d'y aller aussi fort que d'autres gouvernements dans leurs eaux intérieures afin de maintenir la position concurrentielle du port de Montréal. La SODES donne comme exemple le Mississippi «là où l'on n'hésite pas à se lancer dans des projets de dragage beaucoup plus considérables» qu'ici.

Les autochtones ne sont pas prêts pour le Nunavut

PRESSE CANADIENNE

Iqaluit, T.-N.-O. (PC) — À un an de la naissance officielle du Nunavut et l'accession au pouvoir de son nouveau gouvernement, les leaders autochtones admettent qu'ils ne sont pas prêts.

La formation du Nunavut, dans l'est de l'Arctique, le 1^{er} avril 1999, remodelera la carte du nord canadien, divisant les Territoires du Nord-Ouest en deux entités distinctes. Il y aura un gouvernement fonctionnel dans la nouvelle capitale, Iqaluit, sur la terre de Baffin, mais guère plus, reconnaît Goo Arlooktoo, ministre responsable de la transition au Nunavut dans l'actuel conseil des ministres des Territoires. M. Arlooktoo, qui est âgé de 34 ans, est pressenti pour devenir le premier premier ministre du Nunavut.

Le nouveau territoire, dont le nom signifie «notre terre» en inuktitut, est le résultat du règlement d'importantes revendications territoriales par les Inuits en 1993. Plus de 80 % des 25 000 habitants de la nouvelle entité sont inuits, disséminés sur un territoire cinq fois grand comme l'Alberta.

C'est la première fois depuis l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération, en 1949, que les frontières canadiennes seront modifiées. Comme au moins 95 % du budget du Nunavut proviendra du gouvernement fédéral, il n'est pas question pour le moment de solliciter le statut de province. Mais on compte ouvrir un édifice abritant une Assemblée législative d'ici le mois d'avril prochain, édifice où 19 nouveaux députés rongeront leur frein après avoir été élus au cours d'un scrutin prévu pour février.

Il faudra attendre encore quelques années de plus pour que se concrétisent les promesses de décentraliser le gouvernement au sein de dix communautés plus petites, éparpillées sur le territoire.

Responsabilités

John Amagoalik, le chef de la Commission de mise en place du Nunavut, admet que le nouveau gouvernement ne disposera pas du personnel nécessaire pour assumer toutes ses responsabilités pendant un certain nombre d'années. Mais il assure que ce retard n'a rien d'insurmontable. M. Amagoalik, qui, dès les années 70, œuvrait à la création du nouveau territoire, est en quelque sorte le père du Nunavut, fruit d'un sort 25 années d'efforts pacifiques de la part des Inuits pour regagner le contrôle de leurs vies.

En revanche, Jack Anawak, un ancien député fédéral mandaté pour prendre les décisions pour le Nunavut en l'absence d'un gouvernement élu, soutient que tout va pour le mieux. Mais il reconnaît en même temps que le Nunavut devra garder certaines relations avec Yellowknife, dans l'ouest de l'Arctique, pour des services comme l'indemnisation des travailleurs accidentés, les salaires, l'alimentation en électricité, notamment, voire solliciter des soumissions de la part d'autres gouvernements et du secteur privé pour certains services.

À Yellowknife, les fonctionnaires s'inquiètent de ne pas encore savoir quels sont les services qu'ils devront continuer d'assurer pour le Nunavut. En fait, personne ne sait au juste quel gouvernement offrira quels services — pas même l'éducation et la santé — à compter d'avril prochain.

ma passion des défis

MONTRÉAL
c'est toi *ma* ville!

Montréalaise par choix, j'ai la conviction de vivre dans une grande ville promise à un avenir particulièrement brillant.

Chef de file en biotechnologie et en aérospatiale, centre névralgique des technologies de l'information en Amérique du Nord... y a-t-il bien d'autres métropoles qui comptent quatre universités reconnues pour assurer la relève?

Pour moi, Montréal est cette perle rare où on peut mener une vie professionnelle des plus remplies, dans un environnement culturel unique et stimulant.

Paule Doré
Vice-présidente exécutive
Affaires corporatives
CGI

Rue Sherbrooke Ouest

Bell
LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION
Canada

loto-québec résultats

NUMÉROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	2 161 653,00\$	
5/6+	3	216 165,30\$	
5/6	262	1 980,10\$	
4/6	14 078	70,60\$	
3/6	261 910	10\$	
Ventes totales: 15 427 569\$			
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000\$			

NUMÉROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000\$	
5/6+	0	50 000\$	
5/6	16	500\$	
4/6	773	50\$	
3/6	16 024	5\$	
Ventes totales: 570 444,50\$			

NUMÉROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
915826	100 000\$	7/7	1
15826	1 000\$	6/7+	11
5826	250\$	6/7	349
826	50\$	5/7	19 422
26	10\$	4/7	414 741
6	2\$	3/7	383 112
		3/7	3 428 374
partic. gratuite			
Ventes totales: 50 085 232\$			
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000\$			

TV A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

LE MONDE

La position sud-africaine jette une ombre sur la tournée africaine de Clinton

Mandela juge «totalement inacceptable» la loi américaine «sur la croissance et l'opportunité en Afrique»

Bill Clinton est passé hier de ce qu'il a appelé «la plus jeune démocratie» d'Afrique noire, l'Afrique du Sud, «à sa plus ancienne», le Botswana, lors d'une journée placée sous le signe des droits de l'homme et de la démocratie et qu'il a terminée dans un des plus belles réserves d'animaux du monde. Mais son passage au pays de Nelson Mandela ne s'est pas tout à fait déroulé comme il aurait pu le souhaiter.

CHRISTIAN CHAISE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Gaborone — L'opposition de l'Afrique du Sud aux plans américains pour l'Afrique jette une sérieuse ombre sur la tournée africaine du président Bill Clinton et sur l'ensemble de la politique africaine de Washington.

M. Clinton est arrivé hier à Gaborone, la capitale du Botswana, cinquième étape de sa tournée de 11 jours dans six pays africains, après une visite de trois jours en Afrique du Sud qui a été tout le contraire d'un succès politique.

Le président sud-africain Nelson Mandela avait, en effet, exprimé sans ménagement vendredi l'opposition de Pretoria à la Loi sur la croissance et l'opportunité en Afrique, qui constitue l'axe de la politique américaine vis-à-vis du continent et l'essentiel du message de M. Clinton durant son périple.

Il avait aussi exprimé des réserves à propos de la force interafricaine de maintien de la paix dont les États-Unis souhaitent la création, affirmant qu'il n'était pas question qu'elle soit commandée par un officier non africain.

Il a répété ces propos dans un interview qui a été diffusée hier sur la chaîne CNN, affirmant que la loi, déjà votée par la Chambre des Représentants, était «totalement inacceptable».

Cette loi offre aux pays africains des ré-

ductions des droits de douane sur certains produits à leur entrée sur le marché américain, à condition qu'ils optent pour la démocratisation et la libéralisation de l'économie.

Les Sud-Africains rejettent le caractère conditionnel de ces avantages. Non pas qu'ils craignent de ne pas remplir ces conditions. Mais ils redoutent que cela ne pénalise les pays les moins développés. Il semble aussi que l'Afrique du Sud craigne que ce texte de loi empiète sur sa souveraineté et celle des autres pays africains.

Le vice-président sud-africain Thabo Mbeki a, pour sa part, contesté la préférence donnée par l'approche américaine au commerce et à l'investissement au détriment de l'aide publique au développement.

M. Clinton a tenté samedi soir de répondre à ces critiques dans un discours à Johannesburg.

«Un nouveau Partenariat dans les domaines du commerce et de l'investissement ne doit pas se faire au détriment de l'assistance au développement, alors que celle-ci est de toute évidence encore nécessaire», a-t-il lancé.

Il confirmait là l'évolution sémantique du discours officiel américain depuis le début de sa tournée lundi au Ghana.

Durant les semaines qui l'avaient précédé, la Maison-Blanche avait mis en avant la formule choc «Trade, not Aid» (le commerce, pas l'assistance).

Mais ce slogan avait provoqué une levée

de boucliers dans certains milieux aux États-Unis et parmi les dirigeants de plusieurs pays africains.

C'est pour cette raison, indiquait-on de source américaine, que M. Clinton et son entourage ont décidé de rectifier le tir dans leurs déclarations depuis le début de la semaine, la ligne officielle étant maintenant que commerce et aide ne sont pas contradictoires.

Une responsable américaine de haut rang a indiqué à l'AFP qu'elle était «un peu étonnée» par les propos de M. Mandela, dans la mesure où «tous les autres pays (africains) avec lesquels nous avons eu des contacts sont enthousiastes», et a craint qu'il soit mal informé.

Elle a aussi estimé que M. Mbeki, qui est chargé du dossier et doit succéder à

M. Mandela l'an prochain à la présidence, avait une position nettement moins hostile.

Il n'empêche que la position sud-africaine pose un gros problème à M. Clinton. Le *Sunday Times* de Johannesburg estime ainsi qu'il va devoir montrer «s'il recherche un partenariat véritable avec l'Afrique et non une relation à sens unique dans laquelle les États-Unis imposent les règles».

Pour cela, poursuit le journal de Johannesburg, il lui faudra «tenir compte des objections africaines», autrement dit modifier la loi.

Interrogée sur ce point, la responsable américaine a simplement noté que le texte devait encore être étudié par le Sénat et que des changements ne pouvaient donc être exclus.

Lancement de «Radio Democracy for Africa»

Gaborone (AFP) — Le président américain Bill Clinton a annoncé hier à Gaborone le prochain lancement de «Radio Democracy for Africa», un nouveau service de la radio d'Etat Voice of America (VOA) dont le but sera de promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme sur le continent au sud du Sahara.

Cette nouvelle division de la VOA diffusera 22 heures et demie de programmes par semaine en neuf langues à destination de 19 pays, dont le Nigeria, que les États-Unis accusent de violations répétées des droits de l'homme, et la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), où de nombreux opposants sont en prison et où les partis ne peuvent opérer.

Le lancement est prévu vers le mois de mai, a indiqué une responsable américaine de haut rang sous couvert de l'anonymat.

Cette radio, a précisé la Maison-Blanche, aura notamment pour tâche de promouvoir la solution des conflits en informant des efforts visant à la réconciliation et des événements comme les activités du Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui siège à Arusha (Tanzanie).

Elle fournira aussi «des informations de type humanitaire» et renforcera «l'architecture de la société civile» en informant sur les activités des ONG, poursuit le document de la présidence. «Ce n'est pas de la propagande anti-gouvernementale», averti la responsable citée précédemment. «Nous essayons à tout prix de ne pas faire quelque chose anti-establishment». Comme on lui demandait si certains gouvernements ne risquaient pas de considérer ce programme comme tel, elle a indiqué que ce ne serait le cas que si la liberté de la presse les inquiétait.



Le président ukrainien, Léonide Kouchma, au moment où il sortait de l'isoloir hier pour les élections législatives.

Les communistes en tête en Ukraine

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Kiev — Avec 27 % des suffrages, les communistes étaient en tête hier soir dans l'ensemble de l'Ukraine, où l'on votait pour renouveler le parlement, selon des projections réalisées par un organisme indépendant.

Ce sondage a été réalisé dans l'ensemble de l'Ukraine auprès de 10 000 électeurs. La chaîne de télévision privée 1+1, s'appuyant elle aussi sur des projections, a pour sa part affirmé que les communistes étaient en tête dans sept régions du centre et du sud du pays.

Ces élections ont été marquées par un faible taux de participation. A 16h locales, seulement 48,45 % des quelque 37,2 millions d'électeurs inscrits s'étaient rendus aux urnes, contre 64,48 % à la même heure lors du précédent scrutin législatif en 1994.

Ce faible taux de participation favorise le jeu des communistes et de leurs alliés, dont l'électorat est traditionnellement plus discipliné, estiment les analystes sur place.

Le président ukrainien Léonide Kouchma, de tendance libérale, avait pourtant appelé samedi les jeunes à surmonter leur apathie et à voter, affirmant que cela pouvait aider à sortir le pays de la crise économique.

M. Kouchma et les forces du centre et de droite comptent sur les jeunes, «plus progressistes» mais peu enclins à voter, pour contrecarrer la poussée des communistes, qui eux s'appuient sur le vote, massif, de personnes plus âgées et souvent nostalgiques du passé communiste. Une majorité des électeurs était âgée dans les bureaux de vote dans lesquels se sont rendus les journalistes de l'AFP.

«Les jeunes ne s'intéressent pas à la politique», estime Irina, une étudiante de 22 ans qui a décidé de ne pas voter. «Il y a une sorte de malaise général. Et puis aucun candidat n'a d'idée intéressante. Nous ne voulons ni des communistes ni des mafieux des partis de droite», lance-t-elle.

«Les gens voient l'impasse dans laquelle le pays se trouve et veulent une autre vie», soutient le chef du parti socialiste — aux idées proches des communistes — Olexandre Moroz. Les socialistes sont crédités de 3,5 % des voix, selon un sondage, qui évaluait à 31 % le nombre des électeurs indécis. Les communistes et les socialistes peuvent espérer remporter 30 % à 40 % des 450 sièges du parlement, selon une source diplomatique à Kiev.

Les électeurs choisissent les députés pour quatre ans, suivant un système mixte: 225 députés sont élus au scrutin proportionnel à partir des listes des partis — la barre pour entrer au Parlement étant fixée à 4 % des voix.

La sécurité s'améliorerait en Algérie

REUTERS

Paris — Le premier ministre algérien Ahmed Ouyahia a déclaré hier que la sécurité s'améliorerait dans son pays et a appelé ses compatriotes être vigilants pour éviter de nouveaux massacres de civils.

Ouyahia s'est exprimé hier devant le Conseil de la nation (chambre basse du Parlement) sur la politique du gouvernement, quelques heures après l'annonce par la presse algérienne de faits d'armes des forces de sécurité contre des terroristes islamistes.

Selon la presse, les forces de sécurité algériennes ont tué 70 islamistes au cours d'opérations de repréailles et en assiégeaient pendant le week-end une centaine d'autres dans la province de Relizane, où ont été commis certains des massacres les plus atroces du mois du Ramadan.

«La sécurité s'améliore constamment dans tout le pays», a déclaré Ouyahia lors de son discours retransmis en direct par la télévision nationale.

Ne faisant pas directement référence aux deux derniers massacres de civils au cours desquels 58 personnes sont mortes, il a déclaré que le gouvernement entendait poursuivre sa lutte contre les islamistes armés, en armant notamment les civils habitant dans des zones isolées. Trente enfants figuraient parmi les 58 victimes.

Opérations de l'armée à Relizane

«Je demande aux citoyens de rester vigilants afin de sauver la vie de personnes innocentes contre des terroristes qui n'ont qu'un seul but: égorger et tuer les gens au hasard» Ahmed Ouyahia a ajouté qu'il n'était pas question pour l'heure de lever l'état d'urgence imposé le 9 février 1992 par décret présidentiel.

«Les circonstances décideront de la levée de l'état d'urgence. Le gouvernement s'y emploiera dès que seront réunies les conditions nécessaires à la sécurité des personnes», a-t-il dit.

L'état d'urgence, a-t-il poursuivi, est maintenu exclusivement pour les besoins de la lutte «anti-terroriste» et n'entrave en rien les activités politiques ou les libertés individuelles, comme l'affirme l'opposition.

En vertu de l'état d'urgence, les manifestations publiques sont interdites, le ministère de l'Intérieur a le pouvoir d'ordonner la fermeture de lieux publics et des perquisitions chez des particuliers de jour ou de nuit.

LETTRE DE PÉKIN

Un toit à soi

«La propriété, c'est le vol», disaient les maoïstes après Proudhon. «Enrichissez-vous et devenez propriétaire», disent aujourd'hui les nouveaux maîtres de la Chine, cinquante ans après la révolution chinoise. Cinquante ans au cours desquels les Chinois ont appris à tenir pour impensable, immorale et contre-révolutionnaire la propriété privée. Au plus fort du dogme maoïste, la possession de biens matériels, aussi modestes fussent-ils, était répréhensible et inutile puisque la révolution prolétarienne devait subvenir aux besoins et répondre aux aspirations de chaque camarade. Dans un film de Zhang Yimou, on voit les membres d'un comité révolutionnaire réquisitionner les deux casseroles et le wok d'une mère de famille pour les fondre et produire de l'acier. La cantine collective se chargerait de faire la cuisine pour tous les habitants du quartier. L'expérience d'organisation de la société en commune populaire ayant tourné court, les Chinois ont racheté des marmites et des chaudrons et les Chinoises ont retrouvé la recette de la sauce aigre-douce. Ensuite sont venus le réfrigérateur, le ventilateur, l'appareil photo et la télé: le foyer chinois s'équipait de biens de consommation et contribuait, autrement qu'en faisant fondre ses casseroles, à faire tourner la machine industrielle du pays.

A présent, le temps est venu pour le Chinois d'acheter le toit qui l'abrite, lui, sa famille et son confort «petit bourgeois». Voilà qu'on lui demande de devenir propriétaire. A partir du mois de juin, l'Etat cessera d'attribuer des logements subventionnés à ses employés et augmentera les loyers existants pour inciter les locataires à acquérir leur domicile. Les autorités chinoises comptent, en un an, créer un marché de l'immobilier en «commercialisant» le secteur de l'habitation. La Chine compte 370 millions de citadins, dont 110 millions travaillent pour l'Etat. Depuis 1949, le gouvernement — ou les sociétés d'Etat — attribue un logement

à chaque ménage pour un loyer dérisoire. Mais comme les salaires ne sont pas élevés non plus, le citoyen-locataire reste à vie dans le lieu de résidence qui lui a été assigné par l'Etat-proprétaire. Cela fait que le marché immobilier est quasi inexistant en Chine — à peine naissant à Shanghai et dans les «zones économiques spéciales» de la côte. A Pékin, les offres de vente ou de location d'appartement sont rares et uniquement destinées aux étrangers qui résident dans la capitale. Immense majorité des Chinois ne savent pas ce que signifie «chercher un appartement» ou «éprouver les petites annonces à l'affût de «l'occasion rare», du «bijou récemment rénové» ou du «à voir absolument». Sans parler d'aller négocier son hypothèque avec son gérant de banque. Mais cela pourrait arriver très rapidement.

Le gouvernement chinois a commencé à offrir à ses locataires de longue date d'acheter leur appartement. L'offre n'a pas eu un grand succès jusqu'ici, malgré des prix de vente relativement bas. Un fonctionnaire qui consacre seulement 4 % de ses revenus à son loyer n'a aucun intérêt à acheter son appartement s'il ne peut compter le revendre à profit. Mais d'ici un an, les loyers vont augmenter et le même fonctionnaire devra déboursier 15 % de ses revenus pour se loger. En outre, l'attribution de nouveaux logements subventionnés cessant, la demande va apparaître et le nouveau propriétaire pourra alors revendre ou à tout le moins voir son bien prendre de la valeur.

Ce bouleversement social répond à une logique économique. En «commercialisant» le logement, le gouvernement chinois compte canaliser l'épargne dans ce secteur, stimuler la demande intérieure et la croissance. On suppose que le propriétaire d'un appartement voudra le rénover et le meubler. La rarefaction des logements subventionnés devrait également encourager la construction d'immeubles résidentiels.

L'avènement de la propriété privée devrait aussi faciliter considérablement la réforme des sociétés d'Etat, prônée par le nouveau premier ministre Zhu Rongji. En les délistant de leurs obligations sociales vis-à-vis de leurs employés — droit au logement presque gratuit, soins médicaux, neuf ans de scolarité obligatoire et gratuite pour les enfants, une pension de retraite et les frais d'enterrement à leur décès —, le gouvernement entame leur restructuration et leur fixe un nouvel objectif: la rentabilité. Enfin, la création d'un marché de l'immobilier est censée doper les activités commerciales du secteur bancaire en amenant des millions de Chinois à emprunter pour acheter un logement. Pour les banques chinoises, cette nouvelle clientèle privée de créanciers est plus intéressante et plus sûre que les milliers de sociétés d'Etat en faillite et insolubles qu'elles doivent régulièrement renflouer. Les aspirants propriétaires leur ouvrent de nouvelles perspectives de développement totalement inconnues en Chine, dans le secteur des prêts hypothécaires et de l'épargne-logement.

En théorie, tout se tient dans cet échafaudage: l'industrie du bâtiment tourne à plein régime, le consommateur consomme, emprunte et achète, les banques prêtent et font des profits. Mais tout n'est pas aussi simple. Même à bas prix, les appartements que l'Etat met en vente ne sont pas à la portée de tous. Dans les vieux centres industriels de la Chine du Nord, où ont lieu des licenciements massifs, retrouver du travail est le premier souci. Un souci pressant. Et même pour ceux qui ont un emploi, emprunter et prendre le risque individuel de s'endetter auprès d'une banque n'est pas un geste qui vient naturellement au Chinois formé à la méthode maoïste où l'Etat contrôle les faits et gestes de chacun, fournit le nécessaire en échange d'une obéissance sans faille.

La Chine ne deviendra pas du jour au lendemain un pays de propriétaires. Mais l'anathème sur la propriété privée est levé. Et c'est un autre pan du dogme maoïste qui s'en va en lambeaux.



Sylviane Tramier

Vers un dégel Washington-Téhéran

Washington (AFP) — Le gouvernement iranien prendrait en considération une demande des États-Unis de nommer un attaché culturel américain à Téhéran, a indiqué le ministre de la Culture iranien Ataollah Mohadjerani, dans une interview à paraître dans le prochain numéro du magazine *Newsweek*.

Le ministre iranien a toutefois indiqué que si les États-Unis et l'Iran déci-

dent d'agir en faveur d'une amélioration des relations entre les deux pays, Téhéran aimerait alors «voir la fin du soutien américain à des groupes tentant de nuire au gouvernement iranien».

Il a également cité l'abolition de la loi D'Amato qui pénalise les pays faisant commerce avec l'Iran, le retrait de l'Iran de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme, ainsi que la restitution des avoirs iraniens ge-

lés aux États-Unis depuis près de 20 ans.

«Il y a plus de 40 ans, les États-Unis ont renversé le gouvernement légitime élu de l'Iran pour satisfaire leurs propres intérêts», a indiqué M. Mohadjerani, estimant par ailleurs que la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran en 1979 était «l'action d'étudiants et non du gouvernement iranien».

EN BREF

Chirac en visite au Liban les 30 et 31 mai

Paris (Reuters) — Le président Jacques Chirac effectuera une visite au Liban fin mai, a-t-on appris hier de source proche de l'Élysée, où était reçu le premier ministre libanais Rafic Hariri. Au cours de sa visite à Beyrouth le président français inaugurera la Résidence des pins qui se trouve sur l'ancienne ligne de front. Le bâtiment a été restauré pour redevenir la résidence de l'ambassadeur de France au Liban.

Un Palestinien tué dans une explosion en Cisjordanie

Ramallah (Cisjordanie) (AFP) — Un Palestinien a été tué dans une explosion hier à Ramallah, «vraisemblablement» alors qu'il préparait une bombe pour une attaque anti-israélienne, a-t-on affirmé de source policière palestinienne. Un précédent bilan obtenu de même source faisait état de deux morts. Selon la source policière, la puissante explosion s'est «vraisemblablement» produite quand un extrémiste palestinien confectionnait une bombe en vue d'un attentat anti-israélien. Mais selon des témoins, il s'agirait d'un accident de travail non lié à un attentat. Selon la police, l'explosion s'est produite dans un garage de la zone industrielle de Bitounia à Ramallah, détruisant complètement une voiture et endommageant le local.

Tirana et Athènes d'accord pour discuter en mai

Ioannina (Grèce) (AFP) — L'Albanie a invité hier les secrétaires d'Etat à la Défense des pays des Balkans à participer le 21 mai à Tirana à une réunion en vue de la création d'une force d'intervention rapide dans cette région. Au cours d'une conférence de presse conjointe entre le ministre grec de la Défense, Akis Tsohatzopoulos, et son homologue albanais, Zabit Brokaj, ce dernier a proposé depuis Ioannina (nord-ouest), la tenue de cette réunion «afin de résoudre cette question de la meilleure façon». Tous les secrétaires d'Etat à la Défense et les responsables militaires de tous les pays de la région ayant participé en octobre à la conférence de Sofia sur la stabilité dans la région doivent y participer, a-t-il ajouté. L'Albanie, la Bulgarie, la Macédoine, la Roumanie et la Turquie ont annoncé le 18 mars à Ankara leur accord de principe pour la création d'une force d'intervention rapide multinationale.

Pas de progrès après la rencontre Ross-Arafat

Gaza (AFP) — L'émissaire américain Dennis Ross a achevé hier soir des entretiens avec le président palestinien Yasser Arafat, sans annoncer une quelconque percée dans sa mission de médiation entre Palestiniens et Israéliens. L'envoyé de Washington, qui avait rencontré auparavant le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, doit rentrer dans la capitale américaine, via Le Caire, pour informer de ses consultations le président américain Bill Clinton et le secrétaire d'Etat Madeleine Albright. M. Ross a discuté avec ses interlocuteurs, qu'il a rencontrés chacun trois fois en trois jours, du plan américain destiné à faire repartir le processus de paix, bloqué depuis un an. «J'ai eu de très sérieuses discussions avec les deux dirigeants sur les idées (américaines) et j'ai enregistré les réactions des deux parties» a déclaré M. Ross aux journalistes après sa rencontre avec M. Arafat. Le plan américain prévoit, selon les médias, qu'Israël procède à un retrait militaire de 13,1 % de la Cisjordanie. L'Autorité palestinienne s'engageait en échange à prendre des mesures contre les intégristes hostiles aux accords sur l'autonomie. M. Netanyahu a tenté de retarder au maximum l'annonce de ce plan, et envisage un redéploiement militaire inférieur à 10 %.

É D I T O R I A L

L'Afrique de Clinton

Louis Bélanger

La visite historique qu'effectue ces jours-ci le président Clinton en Afrique subsaharienne est l'occasion pour le gouvernement américain d'inaugurer sa nouvelle politique africaine. Derrière la grandiloquence du discours américain et les appels à la création d'un nouveau partenariat, se cache une volonté bien affirmée de limiter et de circonscrire à l'avenir l'engagement des États-Unis dans la région. Les Américains veulent concentrer leurs efforts sur une Afrique, celle qui marche, mais peuvent-ils tourner le dos à l'autre Afrique, celle qui s'enlise dans le conflit armé, la répression et la misère?

L'idéalisme et le volontarisme qui ont habité le gouvernement Clinton lorsqu'il faisait ses premières armes sur le terrain de la politique étrangère n'ont pas duré. Et l'Afrique est l'un des endroits de la planète d'où sont venues ses premières leçons de réalpolitik. Au printemps de 1993, Madeleine Albright, alors ambassadrice auprès des Nations unies, ne voyait dans l'intervention américaine en Somalie rien de moins que le moyen de «reconstruire tout un pays». Quelques mois plus tard, incapable de justifier en termes d'intérêts nationaux américains une opération menée si loin des frontières et qui commençait à coûter des vies, Washington ordonnait le retour des troupes, laissant à lui-même un pays ravagé par la famine et la guerre civile.

Les responsables de la politique étrangère américaine avaient cru un temps qu'ils pourraient utiliser les ressources libérées par la fin de la guerre froide pour s'engager de manière plus constructive dans des régions comme l'Afrique négligées par 40 années d'affrontement Est-Ouest. L'expérience somalienne allait leur faire comprendre que, faute d'un substitut à l'impératif d'endiguement de l'expansionnisme soviétique, qui permettait justement de faire le lien entre ce qui se passait dans ces contrées périphériques et l'intérêt national des États-Unis, il serait impossible de convaincre le public américain de soutenir de nouveaux engagements dans la région.

Il fallait donc donner de nouvelles bases à l'action américaine en Afrique, mieux accorder les fins aux moyens et articuler le tout sur une réévaluation des intérêts américains sur le continent qui soit susceptible de générer des appuis politiques dans la population comme au Congrès. Ce n'est que quatre ans et un génocide plus tard, soit en juin dernier, que les conseillers de Clinton accoucheront d'une nouvelle stratégie africaine, baptisée «Initiative de partenariat pour la croissance économique et l'opportunité en Afrique», laquelle sert de canevas à la tournée en cours.

Essentiellement, l'initiative présidentielle se compose d'un ensemble de mesures bilatérales encourageant les États africains à ouvrir et libéraliser leurs économies. Le raisonnement — un peu rapide — veut qu'une Afrique rendue plus forte économiquement par la libéralisation du commerce et de l'investissement sera nécessairement une Afrique plus démocratique et plus stable. Aussi, les États-Unis se déclarent-ils prêts à accroître l'accès des produits de la région à leur propre marché, à favoriser l'investissement privé américain en Afrique et à accorder certaines réductions de dettes aux États les plus pauvres. Mais dans chaque cas, les avantages consentis à un pays en particulier seront fonction de l'évaluation que feront les États-Unis de sa performance en matière de réformes économiques et politiques. Plus un

État se conformera au modèle libéral d'économie de marché favorisé par Washington, plus il bénéficiera des mesures annoncées et les meilleurs élèves seront éventuellement récompensés par un traité de libre-échange.

En plus de reproduire un paternalisme que l'on se targue par ailleurs de vouloir dépasser, ce genre de mesure permettra aux Américains d'exercer une influence sur les orientations économiques et politiques des gouvernements africains sans prendre d'engagement direct et donc sans avoir à négocier quoi que ce soit avec leurs «partenaires», simplement en agissant unilatéralement sur leurs codes tarifaires ou en offrant des garanties aux investisseurs américains. Mercredi, les chefs d'États d'Afrique de l'Est présents à la Conférence d'Entebbe ont d'ailleurs bien fait sentir au président américain qu'il faudrait revoir les modalités de l'Initiative et que, surtout, ils n'accepteraient pas de se faire dicter leurs politiques.

Mais ce qui est davantage préoccupant, c'est le caractère exclusif de la nouvelle politique étrangère. Washington ne fait ici qu'appliquer à l'Afrique sa doctrine dite d'élargissement graduel (*enlargement*). Il s'agit en gros pour les États-Unis de délaissier toute approche inclusive pour concentrer leur attention sur les pays de la région déjà engagés dans la voie des réformes économiques souhaitées et montrant un certain potentiel de développement, de manière à s'en servir éventuellement comme leviers. Le choix de pays visités par Clinton pendant son voyage reflète bien cette stratégie tout en en montrant les limites. Ce ne sont pas de petits pays comme le Ghana ou l'Ouganda, même s'ils ont acquis une certaine stabilité économique au cours des dernières années, qui pourront entraîner le continent sur la voie de l'économie de marché.

Reste l'Afrique du Sud, mais ses dirigeants ont déjà indiqué qu'ils n'entendaient pas jouer les seconds violons de Washington au sud du Sahara. Le risque est grand surtout qu'à porter toute son attention en direction des pays africains qui seraient déjà sur la voie de la stabilité, de la démocratie et de l'économie de marché, Washington n'en vienne, plus ou moins sciemment, à fermer les yeux sur ce qui se passe ailleurs sur le continent.

Partant en tournée africaine avec presque comme seul plan de navigation une vague proposition de partenariat économique, Bill Clinton mettait une fois de plus en évidence le fait que les États-Unis ont renoncé à jouer un rôle significatif au sud du Sahara. Ils sont prêts à encourager certains États réformateurs, mais timidement et à distance. Pour le reste, le président déplore les guerres civiles, les violations des droits humains, et s'inquiète de la stabilité de la région, mais il évite soigneusement les capitales des États qui peuvent y changer quelque chose en espérant ainsi éviter d'être entraînés dans une autre Somalie. Face à laquelle il se trouverait d'ailleurs aujourd'hui, comme il y a cinq ans, dépourvu de toute vision stratégique.

Les États-Unis

ont renoncé

à jouer un rôle

significatif

au sud du Sahara

L E T T R E S

Ruptures avec L'Évangile

Qualifier de distinction byzantine l'antisémitisme néo-païen de l'antijudaïsme chrétien, c'est refuser les faits. Je vous renvoie aux résumés de l'*Encyclopaedia universalis*, voir Hitler, antisémitisme, Shoah.

Le machiavélisme pur du *führer* n'a rien à voir avec la philosophie chrétienne.

Le nationalisme exacerbé, l'évolutionnisme brutal, l'idéalisme aveugle et l'aryanisme historique ou le racisme sont autant de ruptures avec l'Évangile. Autodidacte, notre jeune caporal de l'armée allemande à la Schopenhauer (1788-1860) et notre cher Nietzsche (1844-1900) qui l'ont sans doute aidé à radicaliser son idéologie fixe.

«La vie elle-même est volonté de puissance» (Nietzsche). N'allez pas entendre la volonté grecque ou chrétienne mais bien un complexe de sensations, d'émotions, d'instincts, de passions, de pensées.

Et ses «béatitudes»: «La vie elle-même est essentiellement appropriation, agression, assujettissement de ce qui est étranger et plus faible, oppression, dureté, imposition de sa propre forme, incorporation ou tout au moins exploitation.» Aucune parenté idéologique entre saint Patrice et le Surhomme.

Quant à la deuxième difficulté, le blanchiment de Pie XII, avez-vous lu Chadwick (Oxford, 1987) ou Johnson (Londres, 1985)? «Pie XII a été un grand serviteur de la paix et de la compassion», Golda Meir dixit en 1958, alors ministre des Affaires étrangères d'Israël.

André Blais, prêtre
Curé Saint-Ambroise
Montréal, 17 mars 1998

Pas de crise de l'art contemporain

L'article de Stéphane Baillargeon (*Le Devoir*, 19 mars 1998) pourrait porter à croire que j'occupe un rôle dans une supposée «nouvelle crise de l'art contemporain» et dans un présumé «complot des purs et durs» à l'endroit de la revue *Vie des arts*. Il me force en conséquence à lui faire part de ce qui suit.

Au risque de le décevoir, il n'y a pas à mon avis de «nouvelle crise de l'art contemporain» à Montréal. Les charges virulentes que l'on publie épisodiquement et auxquelles les journaux font parfois écho ne constituent pas la manchette qu'on tente d'en faire. Il serait peut-être utile de se rappeler que déjà, au siècle dernier, les Impressionnistes avaient reçu les insultes les plus méprisantes de la part des chroniques. Dans la même lignée, de grands créateurs du XX^e siècle ont été périodiquement dénoncés pour un délit apparemment très grave: celui de nous amener sur de nouveaux territoires.

On constatera cependant qu'à quelques exceptions près, les charges les plus violentes sont portées par des gens qui ne fréquentent pour ainsi dire jamais les œuvres elles-mêmes. Tout comme les accusations d'hermétisme à l'égard des mathématiques fractales, les dénonciations de l'élitisme de l'art contemporain ne m'émeuvent pas outre mesure. Pas plus d'ailleurs que les excommunications auxquelles elles donnent lieu. Chacun a bien droit à ses opinions et on ne va tout de même pas monter aux barricades chaque fois que quelqu'un éternue! L'histoire se chargera de remettre les choses à leur place.

Tant et aussi longtemps que l'art tentera de nous amener sur de nou-

veaux territoires, il se trouvera toujours quelqu'un qui ne voit pas. C'est la vie. Tout le monde n'est pas Henri Matisse, cela va de soi. De là à déclarer que tout l'art récent est une fourberie, il y a tout de même une marge.

D'autre part, je tiens à déclarer publiquement mon plus grand respect pour le droit de *Vie des arts* à publier tous les textes qui lui conviennent. J'ai collaboré à plusieurs reprises à la revue au cours des ans, j'y ai aussi publié des textes. Notre refus récent de prêter des images pour reproduction dans les pages de la revue tient au fait que *Vie des arts*, dans le passé, charcuté et manipulé des reproductions d'œuvres d'un artiste que je représente. Mes protestations avaient alors reçu pour réponse qu'on avait tout simplement voulu «améliorer» le travail de l'artiste.

Une telle attitude ne nous a pas paru acceptable. Ma galerie prête tous les jours des documents visuels à des publications. Certaines sont des revues d'art, d'autres des publications d'intérêt général. Certaines ont une portée internationale, d'autres une portée locale. Toutes sont traitées de la même manière et selon le même principe. Si nous fournissons occasionnellement des balises à respecter aux publications dites d'intérêt général, nous croyons qu'il est raisonnable de s'attendre à un minimum de respect du droit d'auteur dans le cas des revues d'art.

Cela étant dit, il est très fréquent que des revues d'art publient des textes et des comptes rendus d'expositions sans y adjoindre des reproductions d'œuvres. S'agirait-il alors d'une censure des images? Dès lors, je ne vois pas en quoi le refus d'une licence de reproduction devient un geste de censure.

René Blouin
Montréal, 20 mars 1998



Que vise l'OTAN?

Il y aura 50 ans en juin, Staline ordonnait le blocus de Berlin-Ouest. Dix mois plus tard, les États-Unis, le Canada et dix États européens créent l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN). A ce moment, le Conseil de sécurité de l'ONU, qui avait déjà enregistré une trentaine de veto soviétiques, s'était incliné devant la conclusion d'une alliance déclarée conforme à l'esprit et à la lettre de la Charte de l'ONU.

Tout en se consolidant, l'OTAN ne pourra empêcher la construction du mur de Berlin et la répression des insurrections hongroise et tchécoslovaque; mais elle sauvera l'Europe occidentale d'une invasion qui lui aurait fait goûter les douceurs de l'Asie des steppes.

En décembre 1987, soit 12 ans après l'importante conférence d'Helsinki, les présidents Reagan et Gorbatchev signent un traité qui annonce le désarmement progressif de leurs forces armées en Europe. Ce pacte aboutira, en quelques années, à l'évacuation par les troupes soviétiques des républiques populaires et la destruction du mur de Berlin, suivies en 1991 du démantèlement de la fédération soviétique. La terreur quitte alors l'Europe et vient se réfugier dans les Balkans qui en ont une longue expérience. Mais ce ne sera pas pour autant la fin de l'Alliance atlantique; bien au contraire, ce sera son extension à l'Europe centrale.

Derrière cette avancée de l'ouest vers la grande Russie, la quatrième que ce pays s'attire en moins de deux siècles, il y a la poussée irrésistible de ce nouvel empire romain qu'on appelle les États-Unis d'Amérique. Héritiers de l'empire britannique, les

Américains diffusent maintenant dans tout l'univers une pensée et des valeurs venues directement d'un protestantisme vidé de son contenu spirituel mais resté attaché à une morale qui voit dans le succès matériel un signe de la prédilection divine.

En vertu d'une règle dont l'Histoire confirme la validité, tout pouvoir impérial qui cesse de s'étendre amorce sa chute. D'où cette marche vers une Russie aux frontières incertaines de la chrétienté occidentale qui rêve, une fois de plus, d'entourer d'un cordon sanitaire la vieille héritière de Byzance et ceux qui en partagent la sensibilité et les attitudes.

Voyons les faits. Tout en rassurant la Russie par la conclusion d'un pacte de coopération, l'OTAN, agissant à l'instigation des États-Unis, a accepté le 16 décembre dernier trois nouveaux membres, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, dont l'entrée officielle devrait se faire l'an prochain après les ratifications requises. A Washington, un mois plus tard, les Américains ont signé avec les présidents des trois États baltes un accord de partenariat qui les place sous la bienveillante protection des États-Unis sans toutefois les intégrer dans l'OTAN.

D'anciens officiers américains, d'origine lituanienne, sont déjà à l'œuvre en Lituanie pour en moderniser le système de défense.

C'est en vain qu'on a plaidé à Bruxelles la cause de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Macédoine et de l'Albanie, toutes désireuses d'adhérer à l'Alliance atlantique. Les Américains n'en veulent pas, pour l'instant, de ces pays à la fiabilité suspecte, qui relèvent d'un autre ordre culturel ou en évoquent parfois les pratiques.

Il faut noter que Washington met

tout en œuvre pour se gagner la confiance de Moscou. On sait fort bien à la Maison-Blanche qu'une partie de l'opinion publique en Russie se méfie de ces coalitions qui se nouent aux frontières; et dans l'armée, restée une force aux réactions imprévisibles, il y a tout un mouvement favorable à une redéfinition de la politique étrangère de la Russie.

On a constaté, en ces derniers temps, un rapprochement significatif de la Russie avec des pays voisins tels que la Chine et l'Iran que les Américains surveillent attentivement. Mais, en dépit des conclusions que l'on peut être tenté de tirer, en pratique, de l'attitude américaine en Europe, on aurait sans doute tort de voir d'abord dans l'élargissement de l'OTAN une manœuvre dirigée contre les Russes. La présence de l'OTAN en Bosnie doit corriger cette impression.

La région à laquelle semblent songer, en tout premier lieu, les Américains, c'est le Moyen-Orient où se dessine un axe Ankara-Tel-Aviv, soutenu par une Jordanie docile et fragile, qui vise à contenir et, le cas échéant, à endiguer une poussée islamiste toujours possible et capable des pires désordres.

En renforçant l'OTAN, les Américains obéissent donc à une double impulsion: celle d'un empire qui doit s'étendre sous peine d'écoulement et dont les vassaux actuels et futurs sollicitent d'ailleurs la protection, et celle d'une superpuissance qui voit dans «l'Orient compliqué» les symptômes d'un mal redoutable qu'il est impérieux de prévenir.

Étroitement associé à l'élaboration de cette politique orientale, il y a un Etat, enclin à la myopie vis-à-vis des problèmes particuliers qui se posent à lui, mais pourvu d'une singulière intelligence et d'une lucidité implacable devant les périls propres à cette région que son passé lui a interdit d'oublier.

À PROPOS

...de la pauvreté à Montréal

C'est la santé de la population qui nous intéresse en premier lieu, à titre d'organisation de santé publique. Mais sans vouloir jouer à l'économiste, nous voulons rappeler qu'au-delà des services de santé et des services sociaux, les déterminants de la santé d'une population sont aussi d'ordre socioéconomique: économie forte, emplois stables et valorisants, revenu décent et bon niveau d'éducation.

Montréal a connu ces dernières années des fermetures d'entreprises, des licenciements massifs, des pertes d'emplois (6,3 % de 1990 à 1994 et 3,4 % de 1994 à 1996) accompagnés de l'exode de la classe moyenne supérieure vers la banlieue. D'un autre côté, bien des nouveaux venus qui permettent, bon an, mal an, de maintenir la population montréalaise autour de 1,8 million de personnes, sont à

statut économique précaire. Que tout cela nous préoccupe comme responsable de la santé publique, on le comprendra aisément à la lumière des données sur les inégalités sociales de la santé.

Notre intention n'est pas de débattre du contexte socioéconomique mais de faire ressortir quelles en sont les retombées sur la santé. Pour ce faire, nous examinerons cinq réalités: les Montréalais sous le seuil de faible revenu, les bénéficiaires de la sécurité du revenu, les chômeurs, les travailleurs à statut précaire, les réfugiés et les nouveaux arrivants.

Rapport annuel 1998 sur la santé de la population, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAL

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, ROLAND-YVES CARRIGAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Le budget provincial sera déposé demain

Le défi de Bernard Landry

Il faut atteindre le déficit zéro sans augmenter les impôts et sans utiliser les fonds spéciaux

PIERRE CLÉROUX

Vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, section du Québec

Demain, le ministre des Finances, Bernard Landry, présentera le budget du Québec. Le défi de M. Landry sera grand puisqu'il doit non seulement atteindre ses objectifs de déficit de 1,2 milliard pour l'année en cours, et ce malgré la crise du verglas, mais il doit également arriver à l'équilibre budgétaire pour l'année 1998-99. Toutefois, il devra atteindre ces objectifs sans augmenter les impôts et sans avoir recours au financement de secours qu'offrent les fonds spéciaux. La tâche est colossale mais cruciale pour les finances publiques québécoises.

Pas de hausse d'impôt

Comme le montrent les documents préparés pour la Commission sur la fiscalité, les Québécois sont très taxés; trop taxés. En effet, les contribuables québécois sont les plus taxés au Canada, et ce, non seulement par rapport à l'impôt sur le revenu, mais également quant aux autres taxes et impôts, telles

L'IMPÔT ET LE PIB

Importance de l'impôt sur le revenu des particuliers et des autres recettes fiscales (taxes de vente, taxes sur les carburants, etc.), en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), pour l'année 1993.

Québec	39,6
Terre-Neuve	37,9
Ontario	36,8
Colombie-Britannique	36,5
Manitoba	36,3
Nouvelle-Écosse	35,9
Île-du-Prince-Édouard	35,7
Nouveau-Brunswick	35,4
Saskatchewan	33,7
Alberta	29,5

Source: Commission nationale itinérante sur la fiscalité et le financement des services publics, gouvernement du Québec, document n° 17: La fiscalité des particuliers et les programmes de transfert.

que les taxes de vente, les taxes sur la masse salariale, les taxes sur le carburant, etc. (voir tableau).

Le fardeau fiscal trop élevé des Québécois a plusieurs impacts négatifs sur l'économie du Québec. En premier lieu, il réduit la consommation et freine la création d'emplois. Il rend également plus difficile le recrutement de la main-d'œuvre spécialisée qui est indispensable à plusieurs entreprises. Enfin, il encourage la progression du marché noir. On ne

saurait donc pas s'étonner que de plus en plus de Québécois voient dans l'économie souterraine la seule façon de réduire leur fardeau fiscal. On ne peut donc tout simplement plus augmenter le fardeau fiscal des Québécois sans que cela ne provoque de graves conséquences sur l'économie.

Les fonds spéciaux

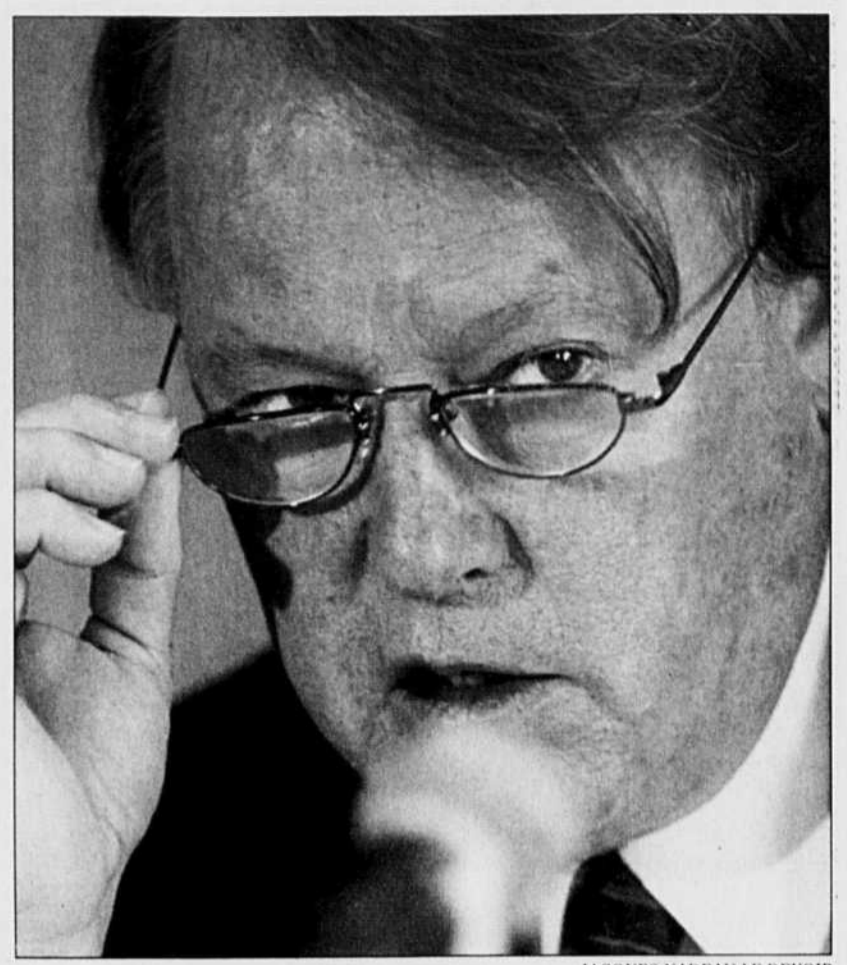
Lors du sommet économique d'octobre 1996, le gouvernement du Québec a obtenu un consensus sur la réduction du déficit. Les propriétaires de PME ont toujours appuyé cet objectif. L'équilibre des finances publiques permettra de cesser d'endetter les générations futures et éventuellement de réduire le fardeau fiscal des contribuables québécois. L'atteinte de l'équilibre budgétaire ne se fait pas sans heurt. Les gouvernements nous ont habitués au cours des 20 dernières années à des niveaux de dépenses supérieurs à notre capacité de payer. L'équilibre budgétaire oblige inévitablement le gouvernement à des choix difficiles qui ont un impact réel sur les Québécois.

Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec a utilisé les fonds spéciaux pour financer certaines dépenses, tels que l'amélioration du réseau routier et les départs assistés. Si l'utilisation de fonds spéciaux pour financer certaines activités n'est pas condamnable en soi, le

fait que ces fonds déficitaires soient exclus de la comptabilité de l'État l'est. Comme le soulignait le Vérificateur général, cette démarche sous-estime le déficit du gouvernement du Québec et fausse le débat sur les finances publiques.

Les propriétaires de PME sont opposés à l'utilisation des fonds spéciaux. Lors d'un sondage effectué en février 1998, 1860 propriétaires de PME québécoises se sont prononcés sur la question suivante: «Le gouvernement du Québec devrait-il utiliser les fonds spéciaux afin de financer des activités particulières?» A cette question, 68 % des PME ont répondu non, 17 % étaient en faveur et 15 % étaient indécis. Il est clair que les propriétaires de PME appuient une réduction du déficit dans la transparence qui exclut les fonds spéciaux.

A cause des dépenses occasionnées par la crise de verglas, le gouvernement dispose de peu de marge de manœuvre et limitera sans doute ses actions dans le prochain budget. On pourrait penser que l'intérêt de l'exercice budgétaire en sera réduit. Bien au contraire, ce budget constituera vraisemblablement un tournant décisif pour les finances publiques québécoises: l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Le gouvernement relèvera-t-il le défi d'atteindre cet objectif sans augmenter les impôts et sans utiliser la voie d'évitement que représentent les fonds spéciaux?



Le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry

Le projet de loi 186

La fin de la sécurité du revenu

L'approche retenue a plus à voir avec l'évolution américaine: on introduit la pénalité d'abord, et on verra après pour l'insertion. Dans un contexte de chômage élevé, cette approche ne réduira pas les rangs de l'aide sociale.

ALAIN NOËL

Professeur agrégé au département de science politique de l'Université de Montréal, l'auteur est présentement professeur invité, School of Social Welfare, University of California, Berkeley

A première vue, le projet de loi 186 sur le soutien du revenu semble s'inscrire en continuité avec la loi actuelle, qu'il n'amende finalement que légèrement. On y retrouve à peu près les mêmes catégories de prestataires, les mêmes obligations et les mêmes mesures d'insertion au marché du travail, dont on sait qu'elles ne fonctionnent pas. Pourtant, le projet présentement débattu à l'Assemblée nationale marque bel et bien la fin d'une époque. Il signale aussi l'échec du gouvernement actuel à faire une réforme s'inscrivant dans le sillon de la social-démocratie contemporaine, sinon de par ses moyens, du moins dans son esprit.

Trois aspects du projet de loi 186 semblent particulièrement significatifs. En premier lieu, on propose de mettre fin pour de bon à l'idée d'un droit à un revenu minimal pour tous en remplaçant ce droit par une assistance-emploi, sujette à des conditions qui pourraient rapidement se durcir. Deuxièmement, on ignore le bilan de plus de dix ans de mesures d'employabilité pour simplement renchérir sur les obligations des personnes sans emploi. Enfin, le projet de loi constitue une occasion ratée de compléter et d'étayer plusieurs innovations importantes et porteuses d'avenir, comme l'allocation unifiée pour enfants, le développement des services éducatifs et des services de garde à la petite enfance et l'assurance-médicaments.

L'accumulation des restrictions budgétaires fait très mal. Pour l'essentiel, cependant, ce virage ne relève même pas des impératifs de la lutte contre le déficit. Il y a surtout un manque de vision, qui condamne le gouvernement du Parti québécois à répéter les erreurs du passé et, en même temps, à faire le jeu de ses adversaires politiques.

La disparition d'un droit social

Dans le débat en cours, on a beaucoup insisté sur l'obligation, sous peine de pénalité, faite aux jeunes de s'inscrire dans un parcours individualisé vers l'insertion sociale, la formation et l'intégration en emploi. J'y reviendrai. En effet, la configuration d'ensemble du régime proposé, qui touche l'ensemble des prestataires, semble encore plus lourde de conséquences. En éliminant la notion de sécurité du revenu, en définissant toute une série d'obligations calquées sur la loi de l'assurance-emploi et en ouvrant la porte encore un peu plus grand à la possibilité de réduire les prestations bien en deçà du niveau minimal des besoins reconnus, on crée en effet un tout nouveau régime, qui se conjugue très nettement au conditionnel.

En 1989, la loi 37 sur la sécurité du revenu avait déjà introduit une obligation pour les prestataires de chercher activement ou de garder un emploi, obligation sanctionnée par des pénalités. En porte-à-faux avec le principe à l'origine du régime, qui garantissait un minimum à tous ceux dont les revenus et les actifs étaient insuffisants, cette obligation était toutefois demeurée marginale et plus ou moins opérationnelle. La même situation prévaut encore dans la plupart des pays de l'OCDE: on requiert une recherche active d'emploi mais on la sanctionne très rarement, en partie parce qu'un tel exercice est difficile, et en partie parce qu'il occasionne d'importants effets pervers (notamment pour les employeurs).

Avec le projet de loi 186, cette obligation est accentuée, colorant jusqu'à l'appellation plutôt orwellienne du programme (l'assistance-emploi); surtout, elle est opérationnalisées. Les exigences sont plus clairement définies



Manifestation de groupes populaires contre les compressions budgétaires, lundi dernier.

et un régime élaboré de pénalités est annoncé. Ces pénalités, qui peuvent aller jusqu'à l'expulsion, seront graduellement mises en place par la voie réglementaire.

Ce qui est donc en jeu, ce n'est pas tant une pénalité réservée aux jeunes qui ne se conforment pas que la consolidation d'un régime qui, par la seule voie réglementaire, pourrait laisser un grand nombre de personnes dans une grande pauvreté ou dans le dénuement total. Il n'est sûrement pas dans l'intention de Mme Harel d'imposer des pénalités draconiennes à une large proportion des prestataires de l'assistance-emploi. Le projet de loi 186 n'en ouvre pas moins la porte à une telle évolution, en rompant nettement avec ce qui représentait, même après la réforme précédente, un droit social solidement ancré. Après 1989, on parlait tout de même encore de la sécurité du revenu.

Des parcours vers l'échec

Partout, a-t-on écrit, les gouvernements assortissent l'aide sociale accordée aux jeunes, et de plus en plus à toutes les personnes aptes au travail, de conditions, d'une obligation de travailler à s'en sortir. Certains ont parlé de la pédagogie du «coup de pied au cul», d'autres, plus poliment, d'insertion ou d'une nécessaire contrepartie pour l'assistance obtenue.

A première vue, une telle logique de contrepartie semble très raisonnable, et même attrayante. Elle semble faire l'équilibre entre deux valeurs profondément ancrées dans nos sociétés libérales: la volonté d'aider et de ne laisser personne dans le dénuement; et le souhait que chacun travaille, pour contribuer à la vie collective, mais aussi pour se réaliser et jouer pleinement son rôle de citoyen dans la cité.

C'est pour asseoir la réflexion sur ces deux valeurs qu'en mars 1996, Camil Bouchard, Vivian Labrie et moi

avons intitulé notre rapport sur la sécurité du revenu *Chacun sa part*, une expression dont le double sens évoque à la fois la redistribution et la participation de tous à l'effort collectif.

Il y a cependant bien des façons de réaliser ces objectifs. On peut penser que le problème du chômage se résume à une absence de bonne volonté (ou à un manque d'incitations); on recourt alors à la logique du «coup de pied au cul». Ou encore, on fait le constat d'un manque de places sur le marché du travail ou d'une inadéquation entre les emplois à combler et les aptitudes de ceux qui cherchent des emplois; on travaille alors à créer des places et à aider ceux qui cherchent à les occuper.

Ces dernières années, au Québec, on a oscillé entre les deux approches. La tentation de la pénalité était toujours là, mais on savait bien, au fond, qu'il n'y avait pas d'emploi pour tous. Avec le projet de loi 186, on opte plus clairement pour la logique de la pénalité. Mais le chômage demeure élevé, et les ressources vouées à l'insertion largement insuffisantes. Dans les circonstances, un seul résultat est possible: l'appauvrissement des personnes déjà les moins favorisées.

En Grande-Bretagne, Tony Blair a introduit d'importantes, et probablement trop rigides, obligations pour les jeunes. Mais à ces obligations correspondent aussi une véritable contrepartie gouvernementale. Le gouvernement britannique s'engage à offrir aux jeunes soit un emploi, soit un poste dans une organisation communautaire ou dans un projet lié à l'environnement, soit une formation à temps plein. Il s'agit de postes réels, financés à même une taxe spéciale sur les profits liés à la privatisation des entreprises publiques. D'abord créés dans quelques régions sur une base expérimentale, ces postes seront offerts dans tout le pays à partir d'avril 1998.

Il est encore trop tôt pour faire le bilan de l'expérience

britannique, qui risque d'être minée par son caractère trop coercitif. Sur un point, cependant, le contraste avec l'approche du projet de loi 186 est clair. En énonçant de nouvelles règles pour les jeunes, le gouvernement de Tony Blair s'est également imposé des obligations. Il ne s'agit pas simplement de convoquer les jeunes à des entrevues. Le projet de loi 186, pour sa part, a plus à voir avec l'évolution américaine. On introduit la pénalité d'abord, et on verra après pour l'insertion. Dans un contexte de chômage élevé, cette approche ne réduira pas les rangs de l'aide sociale. Elle risque aussi de priver les personnes les plus motivées d'un accès aux rares bons programmes, qui seront occupés par des participants cherchant surtout à éviter la pénalité.

Quelqu'un au Québec croit-il vraiment qu'en asticotant les prestataires de la sécurité du revenu, on va faire baisser le nombre de ceux-ci? Notons au moins que le pays qui a les programmes de sécurité du revenu les plus généreux et les plus souples au monde, le Danemark, a aussi, et de loin, les plus hauts taux de participation au marché du travail (83 % des 15 à 64 ans travaillaient en 1993, contre 62 % au Québec actuellement).

Une occasion ratée

Pour réfléchir adéquatement à la sécurité du revenu, il faut situer celle-ci dans le contexte de l'ensemble des programmes sociaux et de la fiscalité. Les personnes s'intégrant en effet plus aisément au marché du travail quand elles peuvent compter sur des régimes d'assurance-maladie et d'assurance-médicaments universels, sur des allocations pour enfants généreuses, sur des garderies accessibles, sur des suppléments au revenu gagné, etc. A cet égard, le gouvernement actuel a fait plusieurs pas dans la bonne direction, et ce, en dépit d'un contexte budgétaire difficile. La politique familiale, en particulier, pourrait contribuer à briser ce que les experts appellent la «trappe de la pauvreté», si on réussit à la financer suffisamment.

Ces dernières innovations ont pour point commun de faire de la pauvreté un problème collectif plutôt qu'individuel, un problème demandant des mesures favorisant l'insertion plutôt que des pénalités visant à changer des comportements fautifs. On fait le constat d'un marché du travail qui crée peu d'emplois bien payés, et on appuie les travailleurs les moins bien payés.

Le projet de loi 186 oublie ce constat, et y substitue la vieille logique de la chasse aux comportements déviants. Ce faisant, il rompt avec un droit social établi dans le passé récent, et perd de vue une approche plus positive, et plus porteuse pour l'avenir. C'est en ce sens que le projet marque à la fois la fin d'une époque, celle de la sécurité du revenu, et l'incapacité de s'engager dans une nouvelle voie, celle de l'insertion et de la contrepartie véritable.

L'approche privilégiée dans le projet de loi ne relève pas simplement de la contrainte budgétaire. Il aurait été possible de miser sur des principes justes d'insertion, de partenariat et de contrepartie, à l'intérieur du même cadre budgétaire. Il suffisait de maintenir la sécurité du revenu, de définir des parcours volontaires, en nombres limités mais dont les ressources pourraient éventuellement être développées, et d'articuler le tout aux autres réformes en cours, notamment à la politique familiale.

Au lieu de cela, on a choisi le langage des pénalités et de l'exclusion, en ouvrant toute grande la porte à des remises en cause plus dures du régime dans les années à venir. Plutôt que de construire pour l'avenir, on préfère labourer et semer au profit du premier populiste de droite venu. Celui-ci n'aura qu'à récolter les fruits d'une loi destructrice de la solidarité, et pourra ainsi consolider ses assises politiques, au détriment de la social-démocratie québécoise et, il faut bien le dire, du parti et du projet qui l'incarneront encore un peu.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricatures); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Claire Paquet, Micheline Rueland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnement, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ATTENTE

SUITE DE LA PAGE 1

entrevue au *Devoir*.

De fait, la Régie avait prévu des investissements de l'ordre de 45 millions pour donner un coup de barre dans les services surspécialisés et éliminer ou réduire les délais d'attente pour obtenir une chirurgie cardiaque ou orthopédique ou une neurochirurgie. Or, au sujet de ces sommes, qui devaient venir du gouvernement québécois, on n'a pas dit un mot dans le dernier dépôt des crédits. Plus encore, il faudra à nouveau retrancher 55 millions dans les budgets des établissements.

«Nous n'avons pas besoin des 45 millions la première année mais d'au moins 10 millions pour pouvoir amorcer notre plan et commencer à réduire les listes d'attente. Sinon, ce sera retardé à la fin de 1998», a expliqué le directeur de la Régie.

L'absence de ces investissements aurait des conséquences très rapidement palpables: une pression supplémentaire sur les listes d'attente ou alors de nouveaux déficits dans les hôpitaux, croit M. Villeneuve. Pour la seule région de Montréal, le déficit global des hôpitaux atteindra cette année 200 millions.

Des listes d'attente interminables

En chirurgie cardiaque, la Régie prévoyait éliminer la liste d'attente actuelle et réduire les délais d'attente à tout au plus un mois. On se souviendra que la Régie était déjà intervenue *in extremis*, à l'été 1997, pour permettre que 100 patients soient opérés afin de réduire une liste qui cumulait plus de 500 noms.

Le plan de la Régie prévoyait aussi d'appuyer sur l'accélérateur en chirurgie orthopédique, où les patients qui ont besoin d'une prothèse de hanche ou de genou doivent attendre parfois plus de six mois avant d'être opérés.

Pour ce qui est des patients nécessitant une neurochirurgie, la liste comptait plus de 375 personnes en début d'année. En ophtalmologie, la situation est encore plus désastreuse puisque, en juin 1997, plus de 8500 personnes attendaient leur opération, parfois depuis plus d'un an et demi.

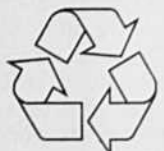
La Régie prévoyait injecter ces 45 millions en investissements pour faciliter l'accès rapide à tous ces traitements, notamment en augmentant la disponibilité des salles d'opération. Des problèmes de ressources, combinés à une pénurie d'anesthésistes, font en sorte que plusieurs salles d'opération de la métropole ne fonctionnent pas au maximum de leurs capacités. Dans le seul Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), au moins 20 % des salles d'opération sont inutilisées.

Pour l'instant, les représentants de la Régie de Montréal espèrent toujours qu'une cagnotte pourra être aménagée par Québec pour répondre aux besoins des hôpitaux spécialisés de l'île de Montréal. Dans son plaidoyer auprès de Québec, la Régie entend faire valoir que ces soins ultraspecialisés sont dispensés non seulement aux Montréalais mais aux patients envoyés par les hôpitaux de la Rive-Sud, des Laurentides et de régions éloignées où ces soins sont inexistantes.

Les administrateurs de la Régie ont réclamé une rencontre urgente avec le ministre de la Santé, Jean Rochon, afin d'éclaircir ce que veut dire ce nouveau fardeau financier pour l'avenir des soins de santé à Montréal. Une demande demeurée pour l'instant sans réponse.

Miracle

Ottawa (AFP) — Le pilote d'un avion ultra-léger a miraculeusement échappé à la mort samedi au Québec après une chute libre de plus de 60 mètres, a rapporté hier le journal *Ottawa Sun*. Le pilote de 34 ans, Marc Robitaille, venait de décoller de L'Ange-Gardien, un village du sud du Québec, quand le moteur de son ULM s'est arrêté, l'appareil tombant aussitôt verticalement, a indiqué la police. La chute de l'appareil a été amortie lorsqu'il a touché des fils électriques avant d'atteindre le sol. A terre, le pilote s'est éloigné de l'appareil quelques secondes avant qu'il n'explose, a expliqué le journal. M. Robitaille, qui ne souffre que de blessures légères, a eu «beaucoup, beaucoup de chance», a dit un policier.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RCM Prescott promet une rude bataille aux tenants d'un éventuel éclatement du parti

SUITE DE LA PAGE 1

rection du parti, le conseiller municipal Michel Prescott, a promis une rude bataille aux tenants d'un éventuel éclatement du RCM. «S'il arrivait que quiconque à l'intérieur du RCM soit tenté par des alliances avec M. Duchesneau ou une autre formation politique qui prétend au pouvoir, il va me rencontrer et beaucoup d'autres qui pensent que le RCM a une place importante sur l'échiquier montréalais. [...] La prochaine bataille, normalement, c'est l'élection. Mme Daviau doit remettre le RCM sur les rails.» C'est sans surprise que l'équipe Daviau a gagné la course à la direction du RCM. Parmi les délégués, 141 ont donné leur appui à Mme Daviau qui occupe la fonction de chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville. Michel Prescott a recueilli 35 % des voix, soit 78 votes.

Thérèse Daviau a remporté sans difficulté la bataille. Certains indices ne trompent pas sur l'appui des dirigeants du parti. Les affiches de promotion de Mme Daviau ont été créées par la même firme de communication qui a donné cet hiver un nouveau logo au parti avec un lettrage et des couleurs identiques. De plus, l'attaché de presse de Mme Daviau, avant même que ne soient connus les résultats, a été embauché pour assumer les communications du parti à

compter d'aujourd'hui.

Tout s'est donc effectué avec facilité, tant et tellement d'ailleurs que Thérèse Daviau n'a pas jugé bon d'émettre une seule idée au cours des trois jours du congrès qui a permis d'élaborer un programme. Plutôt que de prononcer un discours et d'exposer sa vision, Mme Daviau a demandé aux congressistes de lui poser des questions. Seuls des militants clairement associés à son clan ont pris les micros d'assaut. Cet exercice sans douleur a forcé l'entourage de Mme Daviau à justifier cette nouvelle façon de faire américaine où «elle a pris des risques». Chose certaine, les trente minutes prévues pour l'allocation ont permis la multiplication des clichés: «il faut être plus efficace et plus efficient»; «on doit offrir de meilleurs services à moindre coût»; «les citoyens ont droit à plus de performance». En entrevue au *Devoir* la semaine dernière, Mme Daviau déclarait que la campagne à la direction avait comme premier objectif d'augmenter sa notoriété. «Le plan d'action viendra dans une deuxième étape», affirmait-elle.

De toute façon, Mme Daviau a beaucoup de pain sur la planche. Dans l'immédiat, les plus récents sondages la placent quatrième derrière Jacques Duchesneau, qui n'a toujours pas clarifié ses intentions puisqu'il est en fonction jusqu'à vendredi, Jean Doré et le maire Pierre Bourque.

Avant le vote, Michel Prescott reconnaissait devant les militants que «le RCM n'est pas au meilleur de sa forme», qu'il «est habité par l'incertitude d'une crise de leadership». Après quelques minutes de discours, M. Prescott a été interrompu par un foule opposant, Normand Bibeau. Le qualifiant de «bull-dog de Mme Daviau», M. Prescott a profité du chahut pour souligner qu'en agissant sans savoir-vivre, certains militants ont entraîné le RCM à la dérive. Puis, il a éteint le feu. De la même façon, il n'entend pas aller de l'avant avec l'appel concernant le supposé dépassement des coûts permis dans la course à la direction contre le camp Daviau. «Sans y avoir réfléchi, ça devient caduc. Demain, on pensera à ça mais le contexte a changé», a-t-il lancé.

S'adressant aux journalistes à la fin du congrès, Thérèse Daviau a souligné la contribution de M. Prescott au cours des derniers mois pour élargir le parti. «Il aura une place importante parce que c'est un homme qui a contribué beaucoup au développement du parti», a-t-elle soutenu. Cette dernière assure également que les prochains mois vont démontrer que le RCM est la seule solution de rechange à l'administration Bourque. «Le RCM est une valeur sûre. On est en train de faire la preuve que l'on est capable d'avoir un deuxième chef alors qu'au municipal, les partis meurent avec le départ des chefs.»

Le printemps



REUTERS

DES ÉVACUATIONS ont été rendues nécessaires en raison des inondations survenues en Montérégie et en Beauce au cours des derniers jours, à la suite du temps doux. Le niveau de la rivière Châteauguay (ci-dessus) a également grimpé de deux mètres et demi. Des portions de routes ont aussi été fermées dans cette région.

Gare aux attentats

Halifax (PC) — À deux reprises depuis le début de janvier, les attachés militaires américains et leurs familles vivant au Canada ont été avertis de la possibilité d'attentats terroristes ou d'enlèvements. Selon des sources militaires, les soldats américains ont même été invités à deux reprises à ne plus porter leur uniforme lorsqu'ils se rendaient travailler sur des bases militaires canadiennes. Aucun responsable des services de renseignement, ni du côté américain ni du côté canadien de la frontière n'a voulu faire de

commentaires sur les mesures de sécurité qui ont été prises ou sur les auteurs des menaces. On s'est contenté tout au plus de dire qu'elles provenaient du Moyen-Orient. A Washington, des responsables de la sécurité confirmaient, le 24 février, que des militants musulmans avaient émis des décrets religieux accordant leur bénédiction à tout attentat contre des citoyens américains ou leurs alliés partout dans le monde.

C'est la première fois que de tels décrets, appelés *fatwas*, sont émis contre des citoyens américains, précise un document du Pentagone.

DESJARDINS

SUITE DE LA PAGE 1

brasser des papiers, si on libère les caisses de l'administration, alors qui fait quoi? Serge Simard, de Chicoutimi, le président du comité dont M. Béland venait de parler, s'est demandé pourquoi on n'installerait pas dans les régions périphériques certaines services électroniques plutôt que de tout concentrer dans les grands centres.

Jean-Guy Côté, de la caisse populaire du Complexe Desjardins à Montréal, a résumé en termes concrets l'ensemble de ce débat: «On enlève la paperasse aux caisses, on crée des centres d'affaires, on confie l'appariement à un autre niveau, il y a aussi des démarcheurs qui travaillent à un autre niveau, on installe un central téléphonique pour toutes les caisses, on se branche sur Internet et on diminue les services au comptoir. Dans ce contexte, la prochaine étape sera peut-être de regrouper les services aux particuliers pour être plus rentable. Que va-t-on au garder au premier niveau, celui la caisse locale?»

C'est toutefois un simple membre anonyme, visiblement frustré, qui a fait bondir le président, en déclarant dans une longue diatribe que Desjardins n'appartenait plus aux sociétaires mais aux dirigeants de Desjardins. «C'est la structure de Desjardins, l'établissement de Desjardins, qui contrôle Desjardins», a-t-il lancé, en recueillant même un certain nombre d'applaudissements plutôt timides, ce qui n'a pas échappé à l'attention de M. Béland.

«Si on faisait le contraire de ce que veulent les membres, on ne resterait pas là longtemps. Le pouvoir est à la base. Je n'ai qu'une seule voie, comme chacun d'entre vous et j'en sais quelque chose. Mais je me range du côté de la majorité», a rétorqué le président. Selon M. Béland, l'autonomie pour une

caisse s'exerce le jour où elle décide de faire partie ou non d'un groupe. Après, c'est la démocratie qui s'applique. «On ne peut pas être autonome un jour et solidaire le lendemain», a-t-il ajouté avant de prendre l'exemple d'une recette de cuisine qui résulte d'un mélange de tous les ingrédients.

Dans son allocution d'ouverture, M. Béland avait reconnu que la réforme en cours ne se fait pas sans un certain nombre de difficultés: «La plupart des virages nécessaires à la construction de la caisse de demain sont bien entrepris. Par contre, les derniers mois de 1997, ces mois où les campagnes pour la collecte de l'épargne s'intensifient, nous ont fait constater qu'un virage apparaît plus difficile à négocier. C'est le virage vente. Pourtant, il est essentiel que ce virage se fasse. Il est essentiel pour notre croissance.» Chez Desjardins, les dépôts occupent de loin le premier rang en termes de sources de fonds, comme l'a fait remarquer René Boucher, qui a succédé à John Harbour comme président et chef des opérations de la Confédération des caisses.

Au 31 décembre 1997, les dépôts financiers plus de 82 % de l'actif total pour un volume de 51,5 milliards, en hausse de 1,6 % sur 1996, en comparaison d'une croissance de 5,2 % en 1996. Le ralentissement est dû en grande partie à une collecte d'épargne plus difficile auprès des particuliers, qui constituait à la fin de 1997 73,1 % de tous les dépôts.

En revanche, la popularité des produits d'épargne spécialisés auprès des membres s'est traduite par des résultats sans précédent en 1997. La vente de produits indicels, tel l'épargne à terme à rendement boursier Desjardins, a totalisé 500 millions, tandis que l'actif sous gestion des fonds de placement et des valeurs mobilières a fait un bond de près de 111 % en passant de 1,8 à 3,8 milliards. La vente de fonds

communs de placement a connu une croissance de 105 % chez Desjardins, en comparaison de 42 % pour la moyenne de l'industrie. Toutefois, la part de marché détenue par Desjardins pour ces produits reste minimale, étant passée de 2 à 3,9 %. C'est en prévision de ces marchés que les dirigeants de Desjardins veulent développer une force de frappe pour la vente de ces produits dans les caisses locales, qui seront de moins en moins le prolongement du traditionnel bas de laine familial, mais un lieu où transiger tous les produits financiers. A cet égard, Desjardins compte beaucoup sur l'adoption de la loi 188 qui permettra la vente d'assurance-vie dans les caisses locales. Pour orchestrer cette force de vente, on a créé à la Confédération un poste de vice-président aux ventes qui a le mandat, entre autres, d'assurer un leadership en matière de gestion des ventes et d'appuyer les fédérations dans l'organisation de cette nouvelle fonction. Dorénavant, l'essentiel de la fonction marketing est assumé par la Confédération, alors que les fédérations se concentrent sur la formation de soutien d'équipes de soutien à la vente, lesquelles travailleront avec les caisses.

En outre, Michel Thérien, successeur de Humberto Santos à la présidence de la Société financière Desjardins-Laurentienne (SFDL) a soutenu que le rôle de cette institution est primordial pour l'atteinte des objectifs stratégiques du Mouvement. La SFDL regroupe les compagnies d'assurances (vie et générale), Fiducie Desjardins, Crédit Industriel Desjardins, Valeurs mobilières Desjardins et Disnat. En somme, on y trouve tous les produits financiers que l'on veut vendre dans les caisses à l'avenir. Il s'agit donc d'effectuer l'arrimage entre toutes ces composantes.

THÉÂTRE

SUITE DE LA PAGE 1

tales, résumait hier soir Alain Fournier, président du Conseil. Un rapport préliminaire, ébauché à la suite d'une vaste consultation auprès d'environ 90 compagnies et présenté ce week-end aux congressistes, montre que les activités théâtrales sont en pleine expansion au Québec. Mais la fidélisation des spectateurs pose encore de nombreux problèmes. En assemblée plénière, une résolution a donc été adoptée pour mandater le CQT afin de réunir les artistes, les producteurs et les diffuseurs pour tenter de trouver des solutions à ces difficultés. Cette résolution, comme toutes les autres adoptées hier, avait préalablement été discutée dans un des cinq ateliers thématiques du congrès.

L'assemblée souveraine a également demandé au Conseil de créer un groupe de travail sur l'accueil des petites et moyennes compagnies, orphelines de lieu de diffusion, au sein des théâtres installés à demeure. «L'idée, c'est de partager les ressources disponibles, explique encore le comédien-président Alain Fournier. Nous allons accumuler l'information sur ce qui se fait déjà et proposer des modèles à tout le milieu. C'est un problème particulièrement criant pour les compagnies qui font de la recherche et du travail expérimental.» Une autre résolution allant dans le même sens concerne cette fois la question des tournées à l'extérieur du Québec. Le CQT devra multiplier les liens avec les organismes-parents à l'étranger et rediffuser cette information auprès des compagnies intéressées par le travail outre-frontières.

La volonté de porter les efforts d'interventions sur la diffusion et le développement de publics s'est également traduite par la création d'un nouveau siège au Conseil d'administration du CQT, réservé dorénavant à l'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST), un tout nouvel organisme, mis sur pied au cours des dernières semaines. Ce poste sera occupé par Benoît Vaillancourt, de la compagnie Les Gens d'en Bas, du Bic.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de créer un nouveau poste réservé à l'AAQAD, l'Association québécoise des auteurs dramatiques, qui partageait jusqu'ici un siège avec le Centre des auteurs dramatiques. Les associations de compagnies ont par contre perdu un siège, en passant de quatre à trois postes.

La nouvelle représentativité, au conseil d'administration du CQT, des compagnies dites de la relève, mais qui ont souvent dix ou quinze ans d'existence, témoigne aussi d'une nouvelle orientation. La directrice de l'organisme, Dominique Violette, évalue qu'environ la moitié des dix-neuf membres proviennent de cette frange importante du milieu. Le Comité exécutif de cinq membres compte aussi au moins deux personnes associées aux compagnies non institutionnelles. L'Assemblée a également décidé de

maintenir en place la Fondation du théâtre, mise sur pied il y a un an pour tenter de bonifier le financement des activités dans le secteur, même si, pour l'instant, l'entreprise n'a pas décollé. Il n'y a que quelques dizaines de milliers de dollars en caisse alors que la Fondation avait besoin de plusieurs millions de capitalisation pour commencer à s'activer.

Finalement, l'ombre du comédien Raymond Cloutier (par ailleurs présent au Congrès) planait sur cette rencontre. Au début du mois, l'ancien directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal a fait paraître dans *Le Devoir* un texte dans lequel il dénonçait la situation actuelle de surcharge de l'offre de production qui ne permet toujours pas aux artistes et aux artisans de bien vivre de leur métier et aux publics de voir les pièces à succès.

Hier soir, pendant un des deux ateliers publics de discussion du congrès — les cinq ateliers thématiques du congrès se déroulaient à huis clos — Raymond Cloutier a été la cible de plusieurs attaques de ces collègues qui lui ont reproché d'avoir sous-estimé le nombre de spectateurs à Montréal (il a parlé de 35 000 spectateurs assidus) et d'avoir accordé trop d'importance aux seuls problèmes des grosses salles institutionnelles.

«Un discours de droite cherche à calculer combien vont rapporter les investissements au théâtre comme dans tous les secteurs d'activité, a dit Pierre MacDuff, du Théâtre des Deux Mondes. Ces préoccupations comptables sont relayées par les fonctionnaires et les médias. Je m'inscris en faux contre ça. Il n'y a pas de problème de public au Québec, du moins comme on l'entend généralement. Je m'inscris en faux contre le discours de Raymond Cloutier. Quand on donne des chiffres ils doivent être vrais, sinon on tombe dans la démagogie.»

Des statistiques officielles, provenant du Conseil des arts et des lettres du Québec parlent plutôt de plus d'un million de billets vendus par année par les théâtres du Québec. Raymond Cloutier a expliqué en entrevue que le parallèle entre ses propres chiffres et ces données gouvernementales relevait de la pure et simple erreur méthodologique. «Je maintiens qu'il y a à peine plus de 30 000 spectateurs fidèles et encore moins de mordus qui fréquentent les salles assidûment, dix ou quinze fois par année», a-t-il dit. Il a répété ces chiffres à la table ronde réunissant une dizaine de professionnels, table ronde à laquelle il n'a été invité à participer que la semaine dernière, à la suite de ses critiques publiques, relayées par de nombreux médias.

Le comédien a ajouté devant ses collègues que dans sa lettre ouverte au *Devoir* il n'avait lui-même jamais parlé de «crise du théâtre» (c'était le titre donné par le journal à son texte) et qu'il n'a jamais prôné la formation d'une sorte de Comédie française à la québécoise ou la réduction du nombre des compagnies.